

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Le permis se fait attendre

L'aéroport de Sept-Îles sans service de minibus

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Fonder et exploiter une petite entreprise qui a pour seul et unique but de transporter des voyageurs en minibus entre l'aéroport et les principaux hôtels de Sept-Îles et de Port-Cartier devrait être une chose simple, normale et sans problème. Eh bien pas du tout...

Depuis le 4 juillet 1977, un homme d'affaires de Sept-Îles, M. Gaston Jean, se débat dans l'univers des lois, règlements et permis de la Commission québécoise des transports sans pouvoir réaliser ce projet.

Le petit minibus qu'il exploitait est immobilisé depuis le 1er mars, faute d'un permis en bonne et due forme.

Situation particulièrement embarrassante pour le voyageur qui, par exemple, doit débourser \$47 en taxi pour faire le trajet Port-Cartier — aéroport de Sept-Îles, alors qu'il en coûterait seulement \$10 à bord du minibus de M. Jean.

Une longue histoire

Le 4 juillet 1977, M. Gaston Jean fondait une petite entreprise, Service aéroportuaire, qui devait assurer un service de limousine entre l'aéroport et les principaux hôtels de Sept-Îles et de Port-Cartier.

Jusqu'à cette époque-là, un tel service n'existait pas dans la capitale du fer et les voyageurs étaient contraints d'utiliser soit leur voiture personnelle, soit un taxi.

Le 4 juillet 1977, donc, M. Jean déposait une demande de permis auprès de la Commission des transports du Québec. Le 14 décembre 1977 sa cause était entendue et le 29 mars de l'année suivante les commissaires emettaient un permis provisoire et expérimental d'une durée d'un an.

Les commissaires estimaient à cette époque, qu'un tel service était

"utile et nécessaire, mais qu'ils ne le croyaient pas rentable".

En novembre 1978, l'homme d'affaires de Sept-Îles déposa une nouvelle requête auprès de la Commission des transports du Québec pour l'obtention d'un nouveau permis, permanent cette fois-ci.

Les taxis Carillon de Sept-Îles et les taxis-radio de Port-Cartier s'y opposèrent. Un service de limousine, à l'évidence, les privait d'une partie non négligeable d'une clientèle potentielle.

Le ministre des Transports du Québec, par la voix de son procureur, Me Evelynne Perron-Mailloux, s'y opposa également, alléguant que le règlement numéro 16 de l'article 14.3 de la loi des transports allait être modifié et permettrait aux taxis de Sept-Îles d'assurer un service aéroportuaire.

Dès lors, M. Gaston Jean put opérer son service de limousine à partir de l'aéroport de Sept-Îles grâce à l'émission de quelque six permis instantanés d'une durée de 15 jours chacun. Avec les frais et les dépôts afférents.

Une perte de \$12,000

Un peu découragé mais tenace, M. Gaston Jean décida de se prévaloir de l'article 33 de la loi des transports pour obtenir un permis temporaire, jusqu'à ce que le Conseil des ministres se prononce sur la modification de l'article 14.3.

Or, coup de théâtre, la demande de permis temporaire de l'entrepreneur n'est pas inscrite au rôle de la Commission des transports du Québec qui doit tenir des audiences à Sept-Îles les 18, 19 et 20 mars.

Après intervention de l'avocat de M. Jean, sa demande de permis temporaire a été finalement inscrite en dernier lieu au rôle de la commission.

L'affaire en est là pour le moment...

Et notre homme d'affaires aura investi quelque \$12,000 dans l'aventure, depuis le 4 juillet 1977, en frais d'avocat, en frais généraux et en frais auprès de la Commission des transports. Tout ça pour exploiter un service de limousine qui vient d'être interrompu faute de permis.

Mais M. Jean n'aura pas tout perdu dans cette affaire: d'abord il aura appris à s'y reconnaître dans le dédale des lois et règlements qui régissent le transport en commun par route au Québec et, ensuite, il aura trouvé de solides appuis auprès des autorités municipales et de ses collègues de la Chambre de commerce, selon son témoignage.

Une affaire politique

N'eût été la fermeture de Rayonier, la petite entreprise aurait été très rentable et s'appropriait, l'an dernier, à acquérir un second minibus.

En dépit de ce déboire, M. Gaston Jean a transporté, au cours de la seule année 1979, quelque 5,629 passagers dans son minibus et généré un chiffre d'affaires de \$38,040.

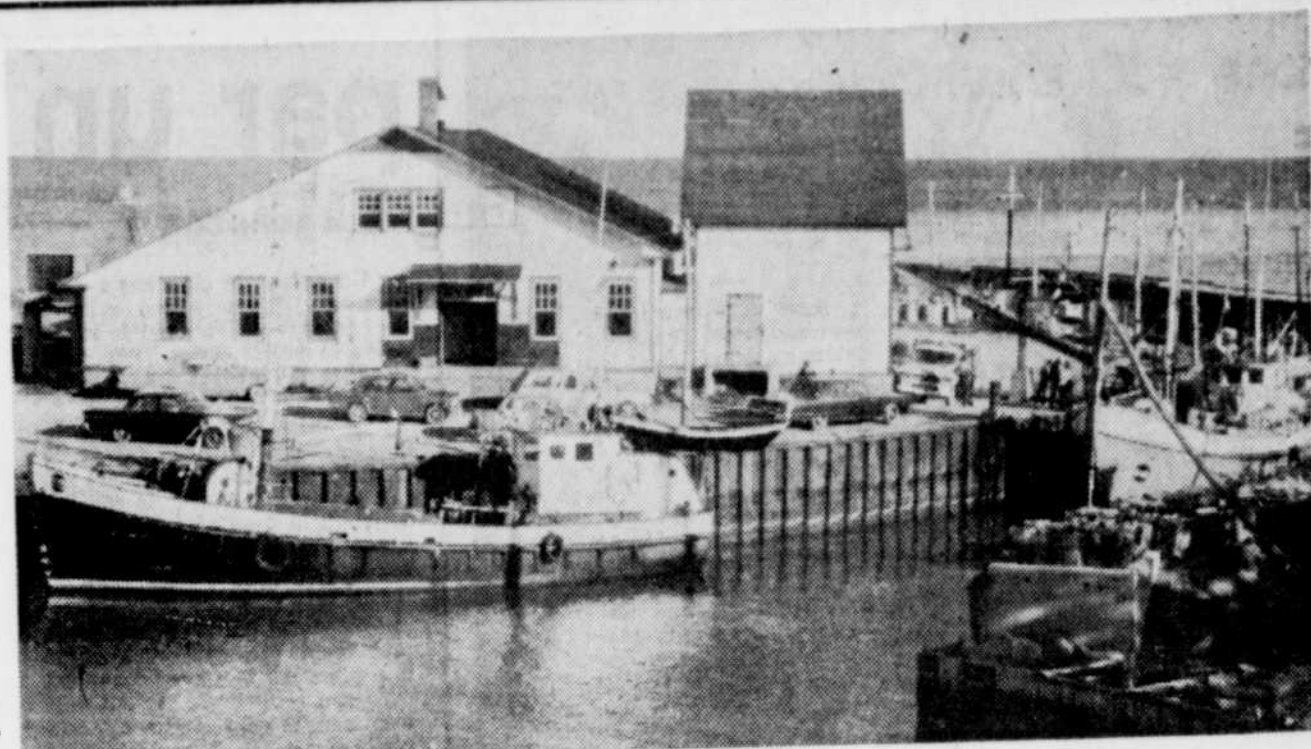
"Ce n'est pas une fortune et ça me permettait tout juste de vivre" d'admettre M. Gaston Jean.

Prié d'expliquer la raison de tels ennuis avec la Commission des transports du Québec, M. Jean a dit:

"C'est une affaire politique. Mon dossier a été bloqué à cause du ministre des Transports et du député qui ne voulaient pas causer de torts aux chauffeurs de taxis."

Invité à préciser de telles allégations, l'homme d'affaires de Sept-Îles a encore dit:

"La compagnie Airgava m'a demandé d'assurer un service de limousine entre l'aéroport de Port-Cartier et les hôtels de la ville. J'en ai parlé à Denis Perron qui m'a répondu: ne compte pas là-dessus, y'a rien à faire. Les taxis, eux, ont obtenu les permis nécessaires."



Le cas des entrepôts doit être réglé avant la saison de la pêche.

Entrepôts frigorifiques: chacun fera l'objet d'un examen (Garon)

par Michel DAVID

GASPE — Même si aucun engagement formel n'a été pris par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, lors de sa visite à Gaspé en fin de semaine dernière, les représentants des associations de pêcheurs côtiers se sont dit satisfaits de la rencontre de trois heures qu'ils ont eue avec le ministre.

Cette rencontre avait été organisée à la demande des pêcheurs qui ont occupé durant une semaine les locaux de la Direction des pêches maritimes (DGPM), à Gaspé, pour protester contre les politiques gouvernementales relativement aux entrepôts frigorifiques.

Sans donner de réponse précise aux demandes des pêcheurs qui réclamaient que les entrepôts soient rou-

verts et entretenus aux frais du ministère, M. Garon a laissé entendre que chaque entrepôt ferait l'objet d'un examen particulier et que, de toute façon, une décision serait prise avant l'ouverture de la saison de pêche.

Le ministre n'a également pris aucun engagement quant à la demande des pêcheurs de renoncer à la politique de concentration des entreprises de transformation du poisson dans les parcs industriels de pêche. Le principe de la concentration ne sera vraisemblablement pas abandonné, mais certains assouplissements pourraient être consentis pour tenir compte des besoins spécifiques du milieu.

La rencontre de la fin de semaine était surtout l'occasion d'un premier contact entre le ministre Garon, dont la responsabilité en matière de pêche

maritimes devait être officialisée par arrêté en conseil dans les prochains jours et les pêcheurs côtiers pour qui le regroupement des diverses associations constituait également une première.

Heureux de l'ouverture d'esprit qu'ils ont cru déceler chez M. Garon, les pêcheurs se sont dit prêts à laisser une chance au courroux. Quant au ministre, il s'est prononcé en faveur d'une consultation plus régulière, suivant une pratique établie depuis déjà longtemps au ministère de l'Agriculture.

Il s'est également engagé à rendre ses visites plus fréquentes en Gaspésie, la prochaine étant fixée à la fin de mars, à l'occasion du colloque sur la qualité du poisson qui se tiendra à Gaspé.

Région 01

Le programme PAT a versé \$1,739,082, l'an dernier

par Michel DAVID

RIMOUSKI — Le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec a dépensé \$1,739,082 dans la région administrative 01 en 1979-80, dans le cadre de son programme d'aide au travail (PAT), permettant la création de 368 emplois temporaires, dont 301 ont été occupés par des bénéficiaires de l'aide sociale. C'est ce qu'a révélé, hier, le directeur régional du ministère à Rimouski, M. Jean-François Ravoletti.

Institué il y a trois ans, le PAT vise à favoriser le retour sur le marché du travail des bénéficiaires de l'aide sociale en leur permettant, par le biais d'un emploi temporaire, de développer ou de conserver leurs aptitudes professionnelles.

Des 368 participants au programme en 1979-80, près de la moitié, soit 180 personnes, ont pu réintégrer le marché du travail d'une façon perma-

nente, ce qui demeure encore peu par rapport aux 8,800 bénéficiaires de l'aide sociale que compte la région 01.

Avec des subventions de \$374,209 et la création de 86 emplois, le secteur de Rivière-du-Loup enregistre la plus forte participation, suivi des secteurs de Sainte-Anne-des-Monts (\$328,550 et 76 emplois) et de Rimouski (\$302,748 et 58 emplois).

A l'autre extrémité de l'échelle, les secteurs de New Carlisle, de Cap-aux-Meules et d'Amqui sont ceux qui ont le moins profité du programme, bien que le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale y demeure élevé.

Si la proportion de bénéficiaires dans un secteur par rapport à la moyenne régionale demeure un critère important dans la sélection des projets, le ministère doit cependant se contenter des projets qui lui sont présentés. C'est ainsi que le secteur le

moins favorisé, celui de New Carlisle, n'a présenté que deux projets qui ont d'ailleurs été acceptés.

1980-81

Une somme de \$10 millions est prévue au PAT pour l'ensemble du Québec en 1980-81, dont \$1,372,000 pour la région 01. Le ministère compte subventionner une cinquantaine de projets qui entraîneront la création de 400 emplois temporaires. La date limite pour la présentation des projets a été fixée au 1er avril. Tout organisme légalement constitué est admissible aux subventions du programme.

Les crédits affectés au PAT pourraient toutefois être augmentés facilement, si la demande le justifie. Depuis trois ans, les prévisions initiales ont été systématiquement dépassées. En 1979, on ne prévoyait que \$300,000, soit \$1,4 million de moins que ce qui a effectivement été dépensé.

La jeune fille moderne à l'heure du romantisme!

Portera cette robe de chiffon Dacron richement garnie de dentelle festonnée sur fillet. Le corsage s'adoucit d'une magnifique Berthe. La jupe se prolonge en une souple traîne. Jolie capeline assortie à la robe complète l'ensemble. Ivoire seulement 4 à 12.

La mode de la mariée sur votre écran:
Québec - CFCM-TV 17h45 (le dimanche)
Rivière-du-Loup - CIMT-TV 17h50 (le dimanche)
Jonquière - CKRS-TV 18h25 (le dimanche)

LOUSON

275, St-Joseph est. Québec (entre Dorchester et Caron)

LE PIANO

VEDETTE DU MOIS!

RABAIS DE
15% à 25%
sur tous nos pianos
**KIMBALL — WURLITZER
YAMAHA**

PROFITEZ-EN!

7, rue St-Vallier est
529-2517
(coin boul. Charest et Langelier)

Studio Willi Inc.

Place Fleur de Lys
529-0767

2 magasins pour mieux vous servir

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Chandler · Dégelis · New Richmond · Ste-Anne

Les 450 travailleurs en grève

La solution: nationaliser la Bell Asbestos

par Georges ANGERS
envoyé spécial du Soleil

THETFORD MINES — Les Métallurgistes unis d'Amérique demandent au gouvernement du Québec de nationaliser la mine de la Bell Asbestos à Thetford Mines.

C'est ce qu'a laissé entendre hier le vice-président de la section 7285 des métallos qui représente les quelque 450 travailleurs syndiqués de la Bell Asbestos en grève depuis lundi à minuit une minute.

Selon M. Pierre Vallée, le climat des relations de travail s'est à ce point détérioré depuis deux ans à la Bell Asbestos que la nationalisation apparaît de plus en plus comme la solution du problème.

M. Vallée a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse convoquée hier après-midi pour commenter l'octroi d'une injonction par le juge Ovide Laflamme limitant l'exercice du droit de piquetage des grévistes.

La rapidité avec laquelle la compagnie s'est précipitée devant les tribunaux quelques heures à peine après le déclenchement de la grève a été décrite, par les syndiqués, comme un nouvel exemple du mauvais climat qui règne entre les dirigeants et les travailleurs de la Bell Asbestos.

Cette injonction limite à quatre le nombre de piqueteurs sur chacune des deux lignes dressées par les grévistes. La compagnie avait demandé au tribunal de ne permettre que deux pique-

teurs. L'injonction interdit par ailleurs formellement aux grévistes de faire quelque pression que ce soit sur les cadres de la compagnie. Il est également défendu aux grévistes d'obstruer de quelque manière l'accès aux terrains et aux locaux de la compagnie.

En plus du président et du vice-président du syndicat, l'injonction a été signifiée par voie de huissier à 25 autres travailleurs dont un qui n'était même pas sur les lignes de piquetage, selon M. Vallée.

Cette action de la compagnie Bell Asbestos a par ailleurs confirmé les travailleurs dans leur conviction que la grève pourrait être longue. "Des choses fondamentales devront changer", a soutenu M. Vallée, expliquant que le syndicat avait eu beaucoup de difficultés au cours de la dernière année à empêcher les travailleurs de déclencher des arrêts de travail illégaux. Cela illustre, selon lui, à quel point la situation s'est dégradée à la Bell Asbestos.

échauffer des hypothèses de repli- echauffant que la rumeur se maté- rialise.

Cependant un dirigeant de la compagnie, M. Bruno Julien, a déclaré au SOLEIL en fin d'après-midi hier qu'il s'agissait bel et bien d'une rumeur au surplus non fondée. La compagnie n'a pas de telles intentions, a-t-il ajouté.

M. Julien n'a pas voulu commenter davantage la situation se retranchant derrière les efforts de conciliation qui doivent reprendre lundi.

Finalement, les parties ont gardé le mutisme le plus complet sur le déroulement des négociations à la mine Lake Asbestos de Black Lake.

Toutes les clauses normatives étant réglées, la partie patronale a déposé hier après-midi sa troisième proposition sur les salaires, une proposition décrite comme finale.

Impossible hier d'obtenir les commentaires du syndicat, membre des Métallurgistes unis d'Amérique; en principe, les quelque 600 travailleurs syndiqués de la Lake Asbestos doivent se prononcer demain sur la grève.

Tension

Si les 450 grévistes de la Bell Asbestos étaient en colère hier, leurs 1.400 collègues de la Société Asbestos, également en grève, montraient eux des signes de nervosité.

Une rumeur, selon laquelle la compagnie allait reprendre une partie de sa production en utilisant pour ce faire le personnel cadre, c'est-à-dire les quelque 350 contremaîtres, s'est répandue comme une trainée de poudre hier à Thetford Mines.

Les dirigeants syndicaux se sont réunis pour évaluer la situation et

Député de Rimouski

Voter oui pour des raisons économiques

par J.-Jacques SAMSON

Le député de Rimouski, M. Alain Marcoux, s'est lancé dans une longue énumération de raisons d'ordre économique qui justifient une réponse positive à la question référendaire, hier, à l'Assemblée nationale.

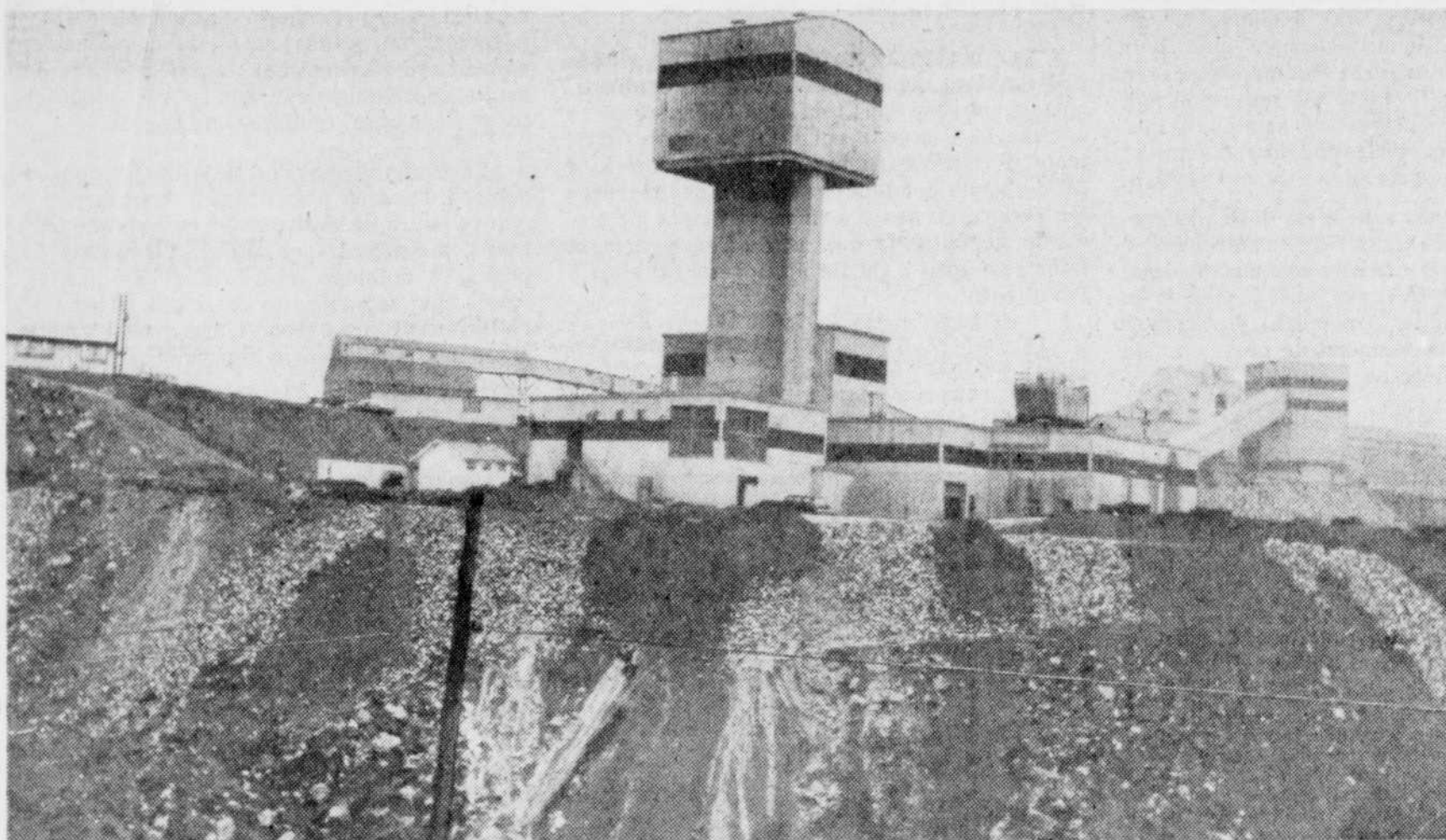
M. Marcoux a rappelé les \$10 millions de subventions coupées aux agriculteurs du Québec qui produisaient trop de lait il y a quelques années, pendant qu'au même moment, le fédéral donnait \$100 millions en subventions à ceux qui produisaient du blé pour qu'ils réorientent leur production.

Il a évoqué les outils que les gouvernements québécois se sont donnés pour prendre en main le contrôle du développement économique. Il a salué les individus ou petits groupes qui, dans différentes régions, ont innové et bâti: Caisse d'épargne économique, Provigo, la Cartonnerie de Cabano, Bombardier et plusieurs autres.

Certains autres déblocages sont cependant nécessaires pour poursuivre le développement économique, selon M. Marcoux. "Pourquoi en 1977, prenant l'Est du Québec pour exemple, y a-t-il eu neuf fois moins de fonctionnaires fédéraux dans cette région que de fonctionnaires provinciaux? (...) Pour 27 pour 100 de la population, soutient-il, le Québec a seulement 16 pour 100 de fonctionnaires fédéraux."

"Pourquoi dans ses dépenses d'immobilisation, le fédéral investit-il sept fois moins que le gouvernement du Québec dans notre région? s'est aussi interrogé M. Marcoux.

"Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il investi \$89 millions, en 1978, dans des centres de recherches océanographiques, à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Ecosse et seulement \$12 million au Centre océanographique de Rimouski?"



La mine Bell Asbestos, à Thetford.

Député de Duplessis

La Côte-Nord, image du pouvoir du Québec

par J.-Jacques SAMSON

Le député de Duplessis, M. Denis Perron, a expliqué dans son intervention au cours du débat sur la question référendaire que les tenants du non au référendum répondent déjà négativement depuis plusieurs mois.

"Ils ont dit non à l'assuran-

ce automobile, à la fiscalité municipale, à la loi sur la santé et la sécurité du travail, au zonage agricole. Bref, ils ont dit non à tout ce qui était positif pour le Québec", a rappelé M. Perron.

Dans l'un des rares discours faisant appel aux sentiments des Québécois, au cours d'une journée de dé-

bats axés sur le volet économique, M. Perron a annoncé qu'il dirait oui avec "son cœur et ses tripes" et que ce moment qu'il vivait, il l'attendait depuis près de 20 ans.

Le député de Duplessis a convié les adversaires du Parti québécois "qui marchent à reculons, dans l'ave-nir", à se rendre dans sa

région, sur la Côte-Nord, voir les rêves que les travailleurs québécois ont réalisés. "Venez voir ces rêves qui s'appellent Manic, qui s'appellent Les Outardes."

"A tous ces adversaires qui disent: on n'est pas capables, on n'a pas les moyens, je répondrai qu'en 1961, le complexe Manic-Outardes était

déjà évalué à \$15 milliard, que Hydro-Québec n'a jamais eu de problème de financement et que tous ces investissements ont été faits sans qu'un seul dollar provienne du fédéral."

M. Perron a décrit la Côte-Nord comme le symbole du pouvoir des Québécois de bâtir grand.

AL aflamme INC
PEINTURES & TAPIS

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD
661-8497 Stationnement facile

expansol LES EXPERTS EN DECORATION DE SOL

EN SPECIAL

RIDEAUX DE DOUCHE
de \$10.95 à \$49.95
UN SEUL PRIX:

\$5⁹⁵

PRELART SUPER FLOOR
DOMCO
Ultra-spécial
Colle et installation gratuites.

\$7⁹⁵ v.c.

TAPIS BERBER
3 couleurs, 100% nylon, endos de caoutchouc.
Rég. \$17.95 SPECIAL
Colle et installation gratuites

\$12⁹⁵ v.c.

AL aflamme INC
VOYEZ
PEINTURES & TAPIS

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD - 661-8497

Etes-vous en mesure de faire un choix judicieux en matière de décoration? Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à venir nous consulter. Notre expérience sera mise à profit pour vous guider adéquatement. Ou encore, nous irons vous conseiller à domicile, sur rendez-vous.

Vous serez fier de votre nouveau décor



Offre spéciale de décoration du printemps

Les stores Décor Flexalum (horizontal et vertical), ne redécorez pas sans eux! Lorsque la fièvre du printemps vous gagne, apportez une touche d'élégance à votre foyer. Ils sont minces, soignés et élégants de haut en bas. Choix de 64 ravissantes couleurs. Livraison rapide. Commandez sans tarder... et soyez au frais cet été.

Flexalum
VALE DECOR

SAVIEZ-VOUS QUE DUNKIN' DONUTS FAIT MAINTENANT DE LA SOUPE?



Puis elle est bonne à part de ça! On dirait de la vraie soupe maison. C'est notre délicieux potage-marmite. Venez essayer une de nos huit variétés offertes avec du pain, du beurre, un beignet et du café. C'est un repas en lui-même!

Le tout **\$1³⁹** seulement

Les potages-marmite, offerts seulement aux comptoirs participants.

DUNKIN' DONUTS
sait se faire aimer

© Dunkin' Donuts est une marque déposée de Dunkin' Donuts of America Inc.

Rossignol tenu criminellement responsable de meurtres



Le Soleil, Réal Laberge

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — C'est sans hésitation que le coroner Maurice Lagacé, de Québec, a prononcé hier, à Rivière-du-Loup, un verdict de responsabilité criminelle à l'endroit de Léopold Rossignol, 22 ans, de Cabano, pour le double assassinat de son frère Ghislain, 18 ans, et de sa sœur Jacinthe, 28 ans, survenu dans la soirée du 25 janvier dernier, à Cabano.

Le substitut du procureur de la Couronne, Me André Rompré, a précisé au SOLEIL à l'issue de l'enquête qu'une accusation de meurtre au premier degré sera logée contre l'inculpé.

Même s'il a répété à quelques reprises qu'il n'était pas en mesure de témoigner, le jeune Rossignol a fait des aveux, admettant tout particulièrement que c'est bien lui qui a tiré les deux victimes, dont les corps ont été découverts le lendemain soir, dans la maison familiale, par leurs parents, M. et Mme Robert Rossignol, et leur frère demeurant à quatre milles de Cabano, François Rossignol.

Le procureur de l'inculpé, Me Richard Corriveau, a tenté en vain de soustraire

son client au témoignage que ce dernier était appelé à rendre devant le coroner, en invoquant des problèmes de santé. Le coroner a rejeté cette requête, parce qu'on ne pouvait lui produire un certificat médical à cet effet.

Admissions

C'est devant une salle remplie et retenant son souffle que Léopold Rossignol a répondu d'une très faible voix à une série de questions directes du représentant de la Couronne.

Il a ainsi admis qu'il se souvenait que ses parents sont partis pour Montréal la veille du drame; qu'il était alors resté seul à la maison en compagnie de sa sœur Jacinthe et de son frère Ghislain; qu'il y avait des armes dans la maison, plus précisément dans l'atelier de bijouterie attendant; qu'il s'est servi de ces armes et a tiré Jacinthe et Ghislain; puis qu'il a écrit une note, l'a laissée dans la porte, disant que tous trois étaient partis pour Rivière-du-Loup.

Il a encore avoué se souvenir d'avoir été arrêté à Saint-Pascal (de Kamouraska) par des policiers; qu'il se dirigeait alors vers Montréal avec la voiture de sa sœur

Jacinthe et qu'il emportait deux valises.

Léopold Rossignol a identifié un pistolet, dont il a admis s'être servi contre son frère et sa sœur, ainsi qu'un second pistolet, qui lui a permis de forcer un coffre à bijoux appartenant à son père, un ex-bijoutier de Cabano. Il a dit croire que ces bijoux valaient \$300,000. Et il a reconnu une clef reliée d'un cordon, que sa sœur Jacinthe portait au cou et que son père avait précédemment identifiée comme donnant accès aux bijoux.

Le prévenu a encore déclaré que le drame s'est produit alors qu'il venait d'ingurgiter treize onces de rhum, d'une bouteille que sa sœur Jacinthe était allée chercher à l'heure du souper.

L'interrogatoire de Léopold Rossignol et l'enquête du coroner Lagacé ont pris abruptement fin sur une affirmation du prévenu qu'il ne se sentait pas capable d'en dire davantage, quand il lui fut demandé d'apporter des précisions sur le déroulement même du double assassinat.

Bijoux retrouvés

Le père de l'inculpé, M.

Robert Rossignol, a déclaré qu'il était revenu précipitamment de Montréal, après avoir reçu un appel téléphonique de son fils François, qui l'informait être allé faire un tour à la maison, mais que tout "était enluminé et barré, avec une note dans la porte". Dès leur entrée dans leur demeure, lui et son épouse ont constaté des taches de sang, puis les jambes de sa fille, au premier plancher. Le corps était froid.

Ils se sont rendus chez son fils François, ont appelé la police, et tous sont retournés à la maison familiale, sans attendre davantage. Il a prévenu son épouse que Ghislain pouvait aussi être mort. C'est cette dernière qui a monté au 2e plancher, à ce moment en réparation et sans cloisons; mais elle n'a pas aperçu le corps de Ghislain, qui a été trouvé peu après par François, dans un coin.

Le bijoutier de Cabano a identifié une valise et les objets retrouvés dans la voiture de sa fille, lorsque Léopold a été intercepté à Saint-Pascal. Il s'agissait d'un vieux "stock" remontant à la fermeture de sa bijouterie, en 1972. Elle contenait de la poudre d'or à souder, au

moins 5,000 grammes, des diamants, dont l'un de 60 points, et un autre de 105 points, des bagues, des montres, des bracelets, des "charms" et autres breloques.

Soins psychiatriques

M. Rossignol a déclaré que son fils Léopold avait été hospitalisé pendant 30 jours à l'Hôtel-Dieu de Lévis, en août dernier. Un psychiatre l'avait alors informé que son fils ne démontrait pas d'agressivité, ni de malice, tant qu'il ne prenait pas de boisson. Parce qu'on lui a fait savoir que "l'hôpital était plein", il a accepté de rame-

ner Léopold à la maison, pour le garder.

Mais ce dernier devenait agressif et difficile à contrôler quand il avait pris de la boisson ou qu'il ne prenait pas ses médicaments.

Cependant, au cours des trois semaines précédant le drame, Léopold Rossignol semblait mieux que jamais, ayant accepté le conseil de son père de se lever tôt et d'aller prendre l'air, deux ou trois heures par jour.

Le père de l'inculpé a encore précisé que des bracelets et des breloques étaient disparus, dans le temps des Fêtes, et que son

fils Léopold en avait vendus à Edmundston, sans sa permission. L'année précédente, il avait constaté un vol d'environ \$500 en vieille monnaie.

Armes

De témoignages précédemment rendus par des policiers, il ressort que Léopold Rossignol a été retrouvé en possession de trois carabines, d'un fusil et de deux pistolets, l'un de marque Browning, et l'autre un Bolwische de calibre 7.65, qui appartenait à son père, et que sur les lieux du double assassinat, on a recueilli sept douilles de calibre .22.

F-27: un survivant intente une action de \$4.3 millions

MONTREAL (PC) — Une jeune femme de 29 ans, Mlle Johanne Demontigny, a intenté hier une poursuite de \$4,362,500 contre la compagnie aérienne Québécoise et les fabricants de moteurs Rolls-Royce, à la suite de l'écrasement d'un avion F-27, dans lequel elle prenait place, le 29 mars 1979.

Mlle Demontigny, qui habite Montréal, agissait à ce moment comme secrétaire de l'ex-ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay.

L'écrasement de l'appareil, survenu peu après son décollage de l'aéroport de Québec, avait entraîné dans la mort

17 personnes, en plus de faire de nombreux blessés, dont Mlle Demontigny.

Cette dernière, qui gagnait un salaire annuel de \$22,707, est désormais totalement invalide et incapable de travailler, en plus d'avoir subi de nombreuses opérations et d'être toujours assujettie à des traitements psychologiques, physiologiques et psychiatriques.

Sa poursuite mentionne que Québécoise a fait preuve de négligence en mettant en service un avion en mauvais état et que Rolls-Royce doit être tenu responsable également pour les défauts décelés dans l'un des moteurs qui a causé la catastrophe.

Ne vous en imposez pas!
Nous pouvons vous aider
à balancer votre bilan.

SHARP

EL-1114
\$59.95
ou moins

EL-1169
\$129.95
ou moins

EL-1182
\$139.95
ou moins

Sharp Electronics of Canada Ltd.
1280, rue Bégin
Ville St-Laurent, P.Q.
H4R 1X1

Quand vous achèterez une calculatrice, demandez une Sharp.

AB Machines Inc.
485, boul. Langelier, Québec - 525-4692

Paquet Inc.
545, St-Joseph est, Centre-Ville..... 524-5121
Place Laurier, Ste-Foy..... 651-7070
Galeries Chagnon, Lévis..... 833-7711

Tous les modèles ne sont pas vendus dans tous les magasins.

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à
19h30
pour composer
647-3333
et vous abonner
au journal

LE SOLEIL



\$80.

Une toute dernière nouveauté de la mode-pluie! Un imper poids-plume qui voyage comme un charme. Et peut servir de manteau léger. Une fameuse acquisition. En nylon. Beige, rouge, bleu. 7 à 15. Miss Renfrew au 2e.

HOLT RENFREW

le concept
Holt Renfrew
nos bons achats deviennent les vôtres

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • PLACE STE. FOY

2 hrs. station. gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Engagé commissaire industriel, à Ville Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — La Société d'expansion de Nouvelle-Beauce Inc. (SENBI) a procédé à l'engagement d'un nouveau directeur général (commissaire industriel) en la personne de M. Normand Poulin, originaire de Beauceville, et qui depuis décembre 1978 occupait le poste d'analyste financier à la BCN devenue la Banque Nationale du Canada, à Montréal.

C'est ce qu'a révélé M. Michel Carrier, président du conseil d'administration de la SENBI, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce.

On rappelle que c'est au début de décembre 1979, que le directeur général de la SENBI, M. Julien Turcotte, de

Ville Sainte-Marie de Beauce, avait remis sa démission à la Commission industrielle locale, pour occuper la fonction de directeur général à la compagnie TEL-EL de Saint-Elzéar, après avoir été au cours des quatre dernières années, le commissaire industriel de Ville Sainte-Marie.

Les priorités

De plus, M. Michel Carrier fit savoir qu'en 1980 les priorités de la SENBI étaient:

— la mise en place d'un centre d'exposition à usage multiple;

— l'implantation d'un CLSC à Ville Sainte-Marie de Beauce;

— l'aspect commercial du centre-ville de Sainte-Marie (renovation et animation);

— puis l'implantation d'une usine de laine de fibre de verre;

— et l'étude d'une trentaine d'autres projets.

Pour atteindre ces objectifs, explique Michel Carrier, "il y a présentement de la part des 11 membres du conseil d'administration de la SENBI, une sensibilisation auprès des industriels, hommes et femmes d'affaires, dans le cadre d'une période de recrutement".

Et aussi, ajoute M. Carrier, on est conscient que d'autres municipalités du secteur de la Nouvelle-Beauce, fassent comme la ville de Sainte-Marie et adhèrent à la SENBI comme l'ont déjà fait les municipalités de l'Enfant-Jésus, de Sainte-Marguerite et de Scott-Jonction.

Sur le plan économique, la région de la Nouvelle-Beauce est formée de 18 municipalités, avec une population d'au-delà de 32.000 habitants et on l'on compte plus de 90 industries avec quelque 5.000 emplois.



Il ne reste que des ruines fumantes.

Incendie à Sainte-Marie

Pertes de \$300,000 chez Veilleux & Nadeau Inc.

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — L'immeuble commercial de la firme Veilleux & Nadeau Inc., au 1375 Notre-Dame Sud, à Ville Sainte-Marie de Beauce, a été la proie des flammes, tôt hier matin, causant des pertes matérielles évaluées à quelque \$300.000 par le propriétaire de l'établissement, M. Jacques Veilleux.

De cause inconnue pour le moment, l'incendie a été découvert vers 2h30 hier matin, lorsque M. Jacques Veilleux a été éveillé par le son d'un détecteur à fumée, alors qu'il était couché sur un divan à l'étage.

Les flammes qui faisaient déjà

rage au rez-de-chaussée de l'immeuble appartenant à la firme Veilleux & Nadeau Inc., obligèrent les membres de la famille de Jacques Veilleux d'évacuer les lieux si rapidement qu'ils ont dû fuir en vêtements de nuit et trouvé un refuge chez des voisins.

Le rez-de-chaussée de cet édifice commercial à Ville Sainte-Marie de Beauce était occupé par un atelier et un entrepôt servant à la vente et à la réparation de motoneiges et de motocyclettes, tandis que l'étage servait de logement à la famille de 6 enfants du propriétaire de l'établissement, J. Jacques Veilleux.

Cet établissement contenait de la marchandise en quantité et rien n'a pu être sauvé, même pas la papeterie et le contenu d'un tiroir caisse se chiffant à quelque \$6.000 et dont le propriétaire devait faire le dépôt hier matin.

A l'arrivée des sapeurs de Sainte-Marie sur les lieux du sinistre, les flammes sortaient à la grandeur de la bâtisse de deux étages et après avoir épuisé les réservoirs de 2.150 gallons d'eau des deux camions à incendie, le chef Gerald Savoie a dit "qu'il a fallu installer une pompe dans l'une des citernes de l'ancien secteur sud de la paroisse de Sainte-Marie, afin de pouvoir combattre l'élément destructeur et empêcher que le feu se propage aux bâtisses avoisinantes."

Toutefois, on a pu remarquer qu'il y avait un manque de point d'eau important dans le secteur sud de l'ancienne paroisse de Sainte-Marie, ce qui n'a pas facilité la tâche des pompiers, affirma au SOLEIL, le chef des sapeurs de Sainte-Marie, M. Gerald Savoie.

Arrivés sur les lieux du sinistre vers 2h45 hier matin, les pompiers de Sainte-Marie au nombre de 26 purent regagner leur caserne à 11h, mais 30

minutes plus tard, ils durent répondre à un second appel.

A Saints-Anges

Il s'agissait d'un second incendie en moins de 12 heures, dans le secteur de Sainte-Marie de Beauce, et cette fois-ci le feu faisait rage à la grange-étable de M. Julien H. Faucher, dans le rang 4, à Saints-Anges de Beauce.

Une quarantaine de truies, près de 200 porcelets et une quinzaine de bêtes à cornes, ont péri asphyxiées. Les pertes s'élèvent à au moins \$30.000.

C'est M. Faucher qui a donné l'alerte aux sapeurs de Saints-Anges et de Sainte-Marie, qui réussirent à protéger la majeure partie de la grange-étable.

Travaux de \$1,480,300

CHATEAU-RICHER — Le ministère des Transports du Québec investira la somme de \$1.480.300 pour des travaux de terrassement, gravelage, drainage, aménagement des abords de route et revêtement souple sur la route 360, dans les limites de la municipalité de Château-Richer, soit une longueur de 8,61 km.

L'exécution de ces travaux a été confiée à la firme l'Union des carrières & pavages Ltée, de Charlesbourg-Ouest. Cette firme a présenté la plus basse des 13 soumissions reçues par le ministère des Transports.

La ville doit également entreprendre des travaux de réfection du réseau d'égout et d'aqueduc dans le secteur centre de la municipalité. La ville ira prochainement aux demandes de soumissions pour l'exécution de ces travaux qui représenteront des investissements dépassant le million de dollars.

Champions du hockey midget provincial

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Thetford Mines, Longueuil National, Pont-Rouge, Sainte-Agathe et Sainte-Marie (Caribou), sont les nouveaux champions du 10e tournoi provincial midget "Baronet" disputé à Sainte-Marie de Beauce.

Cinquante-cinq équipes venant de différentes régions du Québec participèrent à cette compétition annuelle dans les catégories BB, CC, A, B, C et la Coupe Beauce, pour l'obtention des trophées et médailles "Baronet" de l'industriel Roland Lacroix, de Ville Sainte-Marie.

Classe "BB"

En l'emportant par un blanchissage de 5-0 sur la formation de Laval-Sud, les équipiers du Thetford Mines ont mérité les honneurs de la classe "BB" sur des buts de Patrick Simonneau, Nelson Grenier, Pierre Huppé, Jean Provost et Donald Nadeau.

Classe "CC"

Dans ce qu'on pourrait appeler le match du tournoi, c'est un but de Jimmy Lanteigne à 10:38 de la dernière période, qui a procuré un gain de 2-1 au Pont-Rouge sur la formation du Sainte-Marie Kiwanis. L'autre but des gagnants a été compté par Simon Bussière, alors que le jeune Stéphane Grondin évitait un blanchissage au Sainte-Marie Kiwanis.

Classe "A"

A la grande surprise des participants du tournoi, le Longueuil National a défait le Saint-François de Sherbrooke par un blanchissage de 3-0 sur des buts de Réjean Chabot, Pierre Crépeau et Gaétan Cormier. Avant cette défaite dans la rencontre finale du championnat de la classe "A" le Saint-François de Sherbrooke était la seule formation à n'avoir pas subi la défaite.

Classe "B"

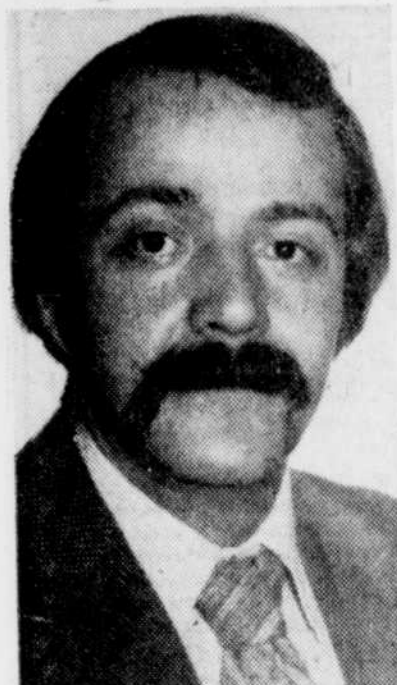
Un but de Yves Poirier dans les dernières minutes de jeu du dernier engagement, a procuré un gain de 3-2 au Longueuil National sur le Saint-David de Lévis, dans la rencontre finale de la classe "B". Le pointage des gagnants a été complété par Michel Couture et Daniel Tousin, alors que les buts du Saint-David furent réussis par Alain Labrie et Marc Talbot.

Classe "C"

Le Sainte-Agathe de Lotbinière a mérité le championnat de la classe "C" en l'emportant par un blanchissage de 3-0 sur le Saint-Lambert de Lévis, avec en évidence Mario Roy.

Coupe Beauce

A 9:54 de la dernière période, un but de Guy Giguère assura un gain de 3-2 au Sainte-Marie (Caribou) sur le Saint-Joseph pour l'obtention de la Coupe Beauce. Les autres buts des gagnants furent comptés par Alain Dulac et Carol Lehoux, alors que les buts du Saint-Joseph furent réussis par Paul Giguère et Louis Champagne.



M. Normand POULIN

La jeune fille moderne à l'heure du romantisme!

Portera cette robe de chiffon Dacron richement garnie de dentelle festonnée sur filet.

Le corsage s'adoucit d'une magnifique Berthe.

La jupe se prolonge en une souple traine.

Jolie capeline assortie à la robe complète l'ensemble.

Ivoire seulement 4 à 12.

La mode de la mariée sur votre écran:

Québec - CFCM-TV 17h45 (le dimanche)

Rivière-du-Loup - CIMT-TV 17h50 (le dimanche)

Jonquière - CKRS-TV 18h25 (le dimanche)

LOUSON Ltee

275, St-Joseph est, Québec (entre Dorchester et Caron)

LE PIANO

VEDETTE DU MOIS!

RABAIS DE 15% à 25%

sur tous nos pianos

KIMBALL — WURLITZER YAMAHA

PROFITEZ-EN!

7, rue St-Vallier est

529-2517

(coin boul. Charest et Langelier)

Studio Willi

Inc.

2 magasins pour mieux vous servir

Place Fleur de Lys

529-0767

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Les 450 travailleurs en grève

La solution: nationaliser la Bell Asbestos

par Georges ANGERS
envoyé spécial du Soleil

THETFORD MINES — Les Métallurgistes unis d'Amérique demandent au gouvernement du Québec de nationaliser la mine de la Bell Asbestos à Thetford Mines.

C'est ce qu'a laissé entendre hier le vice-président de la section 7285 des métallos qui représente les quelque 450 travailleurs syndiqués de la Bell Asbestos en grève depuis lundi à minuit une minute.

Selon M. Pierre Vallée, le climat des relations de travail s'est à ce point détérioré depuis deux ans à la Bell Asbestos que la nationalisation apparaît de plus en plus comme la solution du problème.

M. Vallée a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse convoquée hier après-midi pour commenter l'octroi d'une injonction par le juge Ovide Laflamme limitant l'exercice du droit de piquetage des grévistes.

La rapidité avec laquelle la com-

pagnie s'est précipitée devant les tribunaux quelques heures à peine après le déclenchement de la grève a été décrite, par les syndiqués, comme un nouvel exemple du mauvais climat qui règne entre les dirigeants et les travailleurs de la Bell Asbestos.

Cette injonction limite à quatre le nombre de piqueteurs sur chacune des deux lignes dressées par les grévistes. La compagnie avait demandé au tribunal de ne permettre que deux piqueteurs. L'injonction interdit par ailleurs

formellement aux grévistes de faire quelque pression que ce soit sur les cadres de la compagnie. Il est également défendu aux grévistes d'obstruer de quelque manière l'accès aux terrains et aux locaux de la compagnie.

En plus du président et du vice-président du syndicat, l'injonction a été signifiée par voie de huissier à 25 autres travailleurs dont un qui n'était même pas sur les lignes de piquetage, selon M. Vallée.

Cette action de la compagnie Bell Asbestos a par ailleurs confirmé les travailleurs dans leur conviction que la grève pourrait être longue. "Des choses fondamentales devront changer", a soutenu M. Vallée, expliquant que le syndicat avait eu beaucoup de difficultés au cours de la dernière année à empêcher les travailleurs de déclencher des arrêts de travail illégaux. Cela illustre, selon lui, à quel point la situation s'est dégradée à la Bell Asbestos.

Tension

Si les 450 grévistes de la Bell Asbestos étaient en colère hier, leurs 1.400 collègues de la Société Asbestos, également en grève, montraient eux des signes de nervosité.

Une rumeur, selon laquelle la compagnie allait reprendre une partie de sa production en utilisant pour ce faire le personnel cadre, c'est-à-dire les quelque 350 contremaîtres, s'est répandue comme une traînée de poudre hier à Thetford Mines.

Les dirigeants syndicaux se sont réunis pour évaluer la situation et

échafauder des hypothèses de réplique advenant que la rumeur se matérialise.

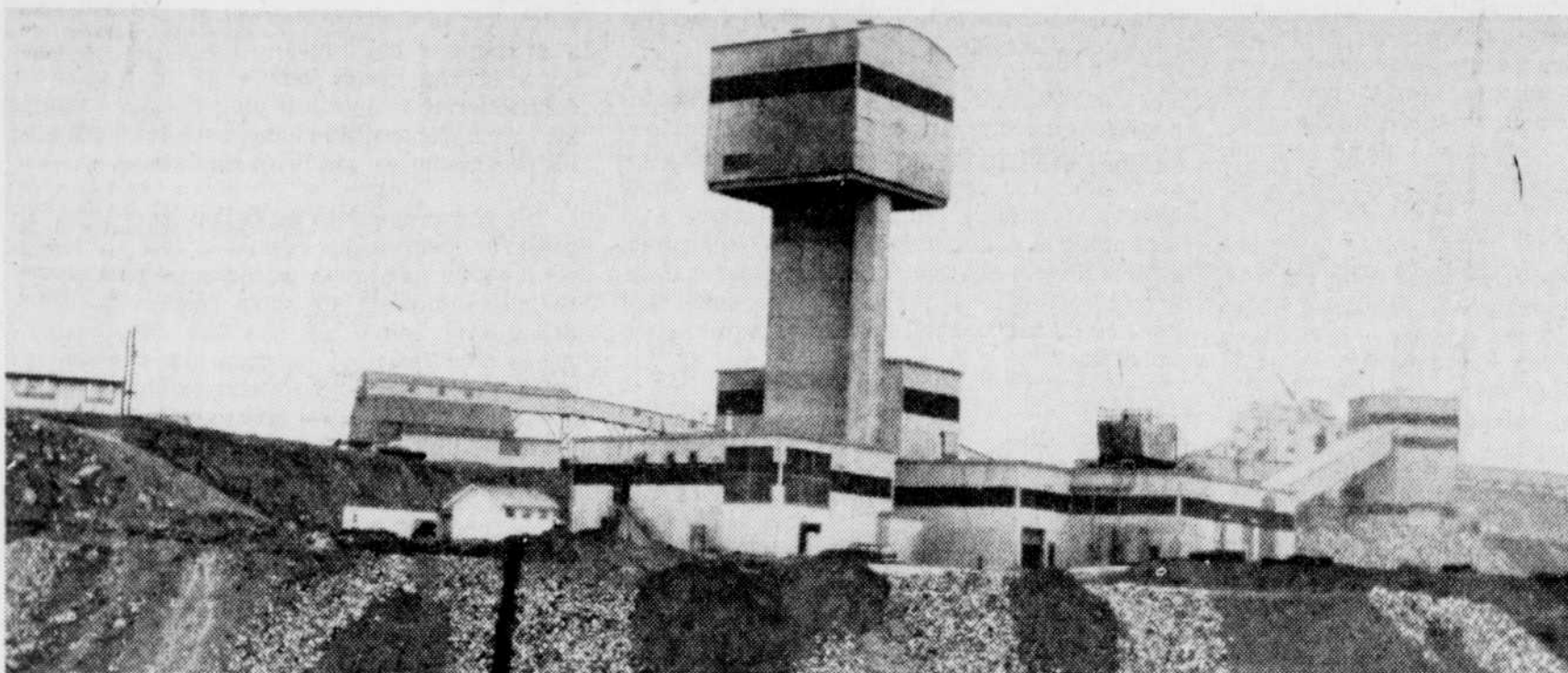
Cependant un dirigeant de la compagnie, M. Bruno Julien, a déclaré au SOLEIL en fin d'après-midi hier qu'il s'agissait bel et bien d'une rumeur au surplus non fondée. La compagnie n'a pas de telles intentions, a-t-il ajouté.

M. Julien n'a pas voulu commenter davantage la situation se retranchant derrière les efforts de conciliation qui doivent reprendre lundi.

Finalement, les parties ont gardé le mutisme le plus complet sur le déroulement des négociations à la mine Lake Asbestos de Black Lake.

Toutes les clauses normatives étant réglées, la partie patronale a déposé hier après-midi sa troisième proposition sur les salaires, une proposition décrite comme finale.

Impossible hier d'obtenir les commentaires du syndicat, membre des Métallurgistes unis d'Amérique; en principe, les quelque 600 travailleurs syndiqués de la Lake Asbestos doivent se prononcer demain sur la grève.



La mine Bell Asbestos, à Thetford.

Un record à la Caisse d'établissement de la Chaudière

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — A sa 20e année d'exploitation, la Caisse d'établissement de la Chaudière a atteint en 1979 le niveau record de \$37.511.154 d'actifs soit une augmentation de \$5.158.058, ce qui constitue une marque importante dans le développement de l'organisme, selon son président M. Paul-Emile Doyon, de Saint-Georges.

On note d'autre part, dans le rapport annuel qui a été présenté, aux 20.042 membres actifs, soit 1.639 de plus qu'à la fin de 1978, qu'en 1979, les revenus bruts ont été en progression puisqu'on a atteint \$5.154.038, laissant un profit brut avant impôt de \$440.636 soit 9 pour 100 des revenus.

Les souscriptions de nou-

velles épargnes réalisées en 1979 ont atteint un nouveau sommet avec \$23.349.000 et le solde net de certificats d'épargne souscrits atteint maintenant \$100.967.307, selon le rapport présenté par le nouveau directeur général de cette institution, M. Roger Fiola.

Déboursés

Tout au long de cette année, mentionne-t-on dans le rapport, les déboursés ont totalisé \$11.392.000 dans le cadre de 934 transactions de crédits différentes, ce qui fait qu'au 31 décembre 1979, un nombre de 2.211 membres étaient considérés comme emprunteurs.

Au chapitre du courtage immobilier, l'année 1979 a permis la réalisation de 167 transactions pour un montant de \$6.621.840 ce qui repré-

sente une augmentation quant au nombre d'unités par rapport à l'année précédente mais, tout de même, une diminution par rapport au chapitre du volume d'affaires.

Evaluation

Au cours de cette même période, le service d'évaluation professionnel s'est intéressé à 130 dossiers pour une valeur de \$2.7 millions, ce qui a permis de percevoir \$40.000 sous forme d'honoraires.

Il faut également ajouter à ce travail l'évaluation de 900 cas requis par le service de prêts pour une valeur additionnelle de \$16 millions.

Comme le mentionne dans son rapport annuel, M. Roger Fiola, "la Caisse d'établissement de la Chaudière entre-

prendra donc, en 1980, sa 21e année d'opération avec beaucoup d'optimisme, puisque ses réserves et surplus totalisent \$1.030.593 alors que la provision pour pertes éventuelles se chiffre à \$220.398".

Selon M. Fiola "cette performance a été possible par l'accumulation de \$23.349.000 sous forme de souscription d'épargne par l'intermédiaire d'une équipe permanente de 45 personnes qui constituent la structure opérationnelle de la caisse".

On fait de plus mention que durant l'exercice 1979, les déboursés de prêts ont totalisé \$11.392.000, le courtage immobilier a impliqué des transactions pour \$6.621.840, les encaissements ont atteint \$36.273.314 et la valeur des propriétés détenues est évaluée à \$18.7 millions.

L'avenir

Dans son message aux sociétaires, le président Paul-Emile Doyon, a insisté sur le fait "qu'en 1980, notre raison d'exister étant déjà prouvée, nous voulons faire la preuve que nous sommes indispensables au développement local et régional, autant pour la multiplicité des services offerts aux sociétaires que par l'impact financier des millions prêts chaque année pour l'établissement des gens de chez nous".

M. Doyon va jusqu'à dire "l'un de nos objectifs en 1980 est d'assurer le succès de notre première succursale à Thetford Mines; car, dépendamment des résultats obtenus dans ce projet pilote, nous procéderons rapidement ou pas à l'implantation de nouvelles succursales".

par J.-Jacques SAMSON

"Le projet du Parti québécois ne s'adresse qu'à l'émotivité de l'individu; le projet libéral, à tout l'individu et à sa raison", a soutenu hier le député de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur la question référendaire.

Selon M. Mathieu, les Beaucerons sont des gens pratiques, simples, au jugement sûr et ils ne seront pas assez naïfs pour se laisser extorquer un oui à une question qui n'est pas claire; qui demande un mandat pour négocier une entente mais basée sur une souveraineté-association à laquelle ils ne souscrivent pas.

Le député de Beauce-Sud, successeur de Fabien Roy à l'Assemblée nationale, a aussi insisté sur le fait que le "miracle beauceron" dont aiment tant parler à l'occasion les députés du Parti québécois, s'était réalisé à l'intérieur du Canada.

M. Mathieu a ajouté quelques exemples de raisons qui doivent inciter les concitoyens à voter non au référendum. Les Beaucerons ont tiré profit de leur situation géographique particulière et plusieurs entreprises de cette région limitrophe profitent d'échanges commerciaux avec les États-Unis. D'autres ont des liaisons commerciales dans certaines provinces canadiennes. Le député libéral s'est interrogé sur ce qu'il adviendra de ces possibilités de "faire des affaires" à l'étranger dans un Québec souverain.

M. Mathieu a aussi souligné que "des centaines de jeunes Beaucerons profitent du régime fédéral en travaillant dans d'autres provinces". Il s'est interrogé si les portes leur demeureraient ouvertes.

Le député de Beauce-Sud a enfin demandé au gouvernement de poser la vraie question: pour ou contre l'indépendance du Québec?

SAVIEZ-VOUS QUE DUNKIN' DONUTS FAIT MAINTENANT DE LA SOUPE?



Puis elle est bonne à part de ça! On dirait de la vraie soupe maison. C'est notre délicieuse potage-marmite. Venez essayer une de nos huit variétés offertes avec du pain, du beurre, un beignet et du café. C'est un repas en lui-même!

Le tout \$1.39 seulement

Les potages-marmite, offerts seulement aux comptoirs participants.

DUNKIN' DONUTS
sait se faire aimer

© Dunkin' Donuts est une marque déposée de Dunkin' Donuts of America Inc.

AL aflamme INC
PEINTURES & TAPIS.

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD
661-8497 Stationnement facile

expansol LES EXPERTS EN DECORATION DE SOL

EN SPECIAL

RIDEAUX DE DOUCHE

de \$10.95 à \$49.95
UN SEUL PRIX:

\$5.95

PRELART SUPER FLOOR

DOMCO

Ultra-spécial

Colle et installation gratuites.

\$7.95 v.c.

TAPIS BERBER

3 couleurs, 100% nylon, endos de caoutchouc.

Rég. \$17.95 SPECIAL

Colle et installation gratuites

\$12.95 v.c.

VOYEZ
AL aflamme INC
PEINTURES & TAPIS.

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD - 661-8497

Etes-vous en mesure de faire un choix judicieux en matière de décoration? Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à venir nous consulter. Notre expérience sera mise à profit pour vous guider adéquatement. Ou encore, nous irons vous conseiller à domicile, sur rendez-vous.

Vous serez fier de votre nouveau décor



Offre spéciale de décoration du printemps

Les stores Décor Flexalum (horizontal et vertical), ne redécorez pas sans eux! Lorsque la fièvre du printemps vous gagne, apportez une touche d'élégance à votre foyer. Ils sont minces, soignés et élégants de haut en bas. Choix de 64 ravissantes couleurs. Livraison rapide. Commandez sans tarder... et soyez au frais cet été.

Flexalum
YALE DECOR

jeudi

Gain raté de justesse par les Nordiques

page C-1

Phoques: les contestataires sont absents

page A-3

Nationaliser la Bell Asbestos

Telle est la demande que les Métallurgistes unis d'Amérique feront au gouvernement du Québec, estime Pierre Vallée, vice-président du syndicat des travailleurs de la Bell Asbestos.

page A-5

Afghanistan

Le Pakistan a officiellement rejeté hier, l'offre des \$400 millions d'aide militaire américaine, alors que plusieurs milliers d'Afghans, fuyant l'offensive soviétique, commencent à franchir ses frontières.

page D-1

Kino-Québec deux ans après

page C-3

Un budget à la Crosbie

Selon l'Institut de recherche C.D. Howe, le nouveau gouvernement libéral sera placé dans l'obligation de déposer un budget virtuellement identique à celui qui a valu la défaite aux conservateurs en décembre.

page B-1

En éditorial

Le gouvernement du Québec doit venir en aide aux cégépiens menacés de perdre leur emploi d'été, par suite de leur session d'étude perturbée par la grève de cinq semaines des employés généraux de cégeps, écrit Jacques Dumais.

page A-6

Des soldats bien culottés

OTTAWA — Le bureau du candidat libéral dans Frontenac et député de cette circonscription, M. Léopold Coriveau a annoncé, hier, que le ministère de la Défense nationale vient d'accorder des contrats à deux entreprises de Frontenac concernant la confection de 47,000 paires de pantalons destinés aux Forces armées canadiennes. Fédéral Pans Inc de Saint-Méthode en confectionnera 29,576 paires pour \$198,833, et Frontenac Overall Inc de la Guadeloupe, 17,428 paires pour une valeur de \$120,455. Le nom du nouveau ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne de Québec, n'est pas mentionné sur le communiqué étant donné que ces contrats ont été accordés par l'ancien gouvernement conservateur.

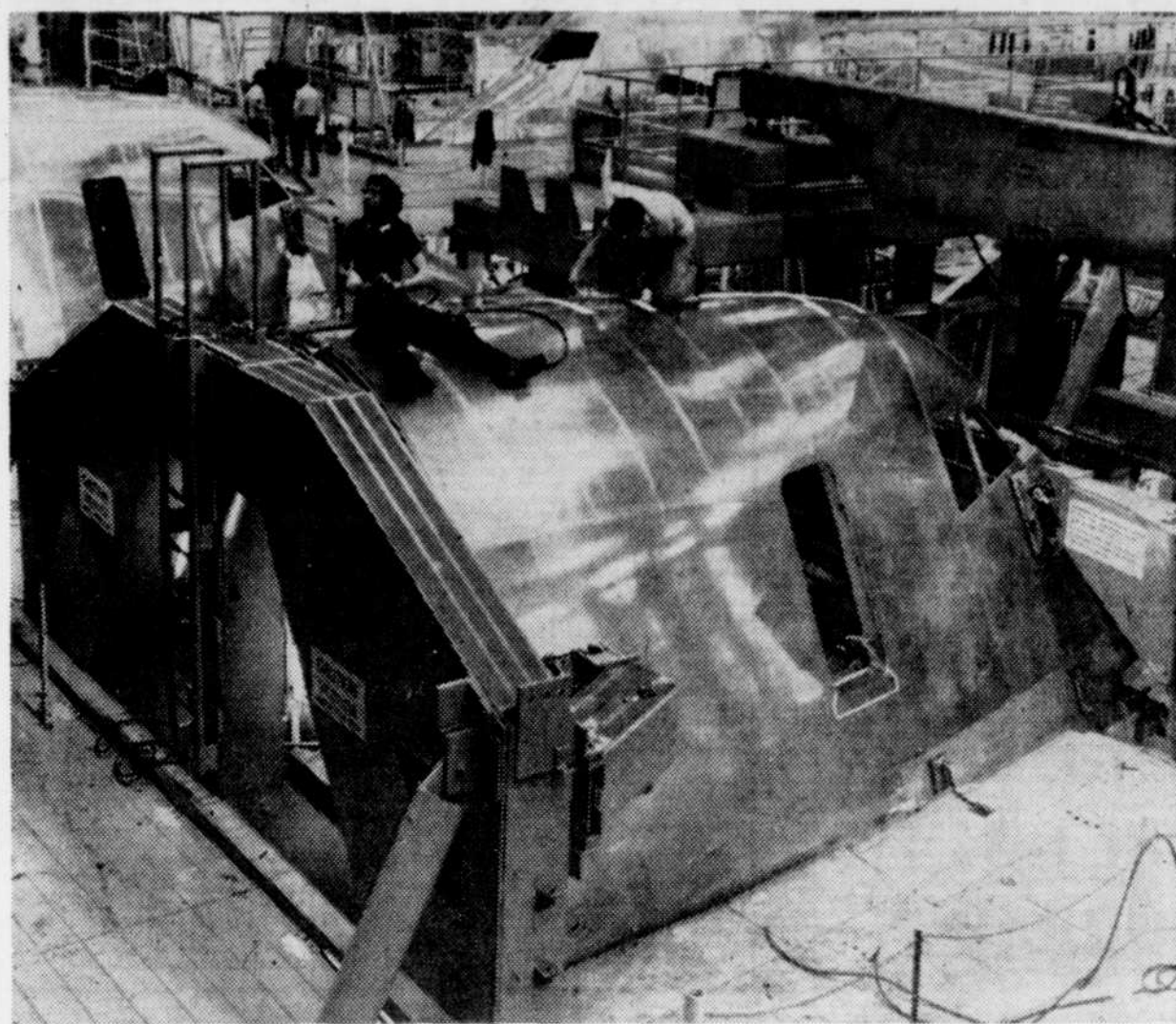
sommaire

Annonces classées	D-6 à D-18
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-16
Carrières et professions	A-13
Décès	D-19
Economie-finances	B-3 à B-7
Feuilleton	D-16
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-7 et C-8, D-1 à D-19
Mot mystère	D-6
Mots croisés	D-15
Où aller à Québec	D-2
Page documentaire	A-7
Patron	D-17
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-4

météo

Dégagement en matinée, ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré par la suite. Max. moins 10. Demain, ensoleillé avec passages nuageux.

détails en page D-6



Des ouvriers de Boeing, à Seattle, posent des rivets sur la partie avant du fuselage.

Au cours des années 80 3,000 nouveaux avions au coût de \$80 milliards

par Claude TESSIER

Chez les avionneurs, quelle couvée!

Trois mille nouveaux avions sont en préparation et ils prendront leur envol au cours de la décennie 1980 pour répondre aux besoins de l'aviation civile du monde occidental.

Ce qui veut dire que les transporteurs aériens investiront \$80 milliards — cinq fois la valeur du projet de la baie James — pour rajeunir, en 80 modèles différents, la flotte de leurs avions commerciaux.

Ce qui veut dire également que les avionneurs américains et européens devront construire en moyenne 25 avions par mois pour répondre à la demande.

Il s'agit ici surtout de courts et moyens courriers comme les B.737, les B.727, les A310, les DC-10, les B.747, capables de franchir jusqu'à 4400 km. Il y a aussi les longs courriers comme les B.747 SP, et les L-1011-500 qui sont sur les lignes de montage. Plusieurs d'entre eux seront capables de faire Los Angeles-Paris sans escale en 11 heures. Cette flotte mondiale rajeunie comprendra aussi des avions-cargos et des avions mixtes.

Avant d'aller voir quelles allures auront ces avions dans lesquels nous voyagerons bientôt (certains sont déjà en service) et voir comment sont faites les versions améliorées, il faut se demander pourquoi un tel boom marque les activités de l'industrie aéronautique.

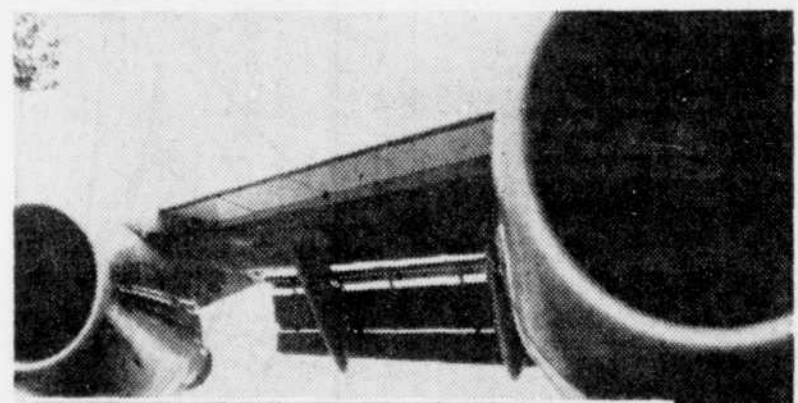
Le langage des chiffres

Les ornithologues de l'avion ont

fait le compte: 5,715 avions civils sont présentement en service dans le monde (l'URSS en moins). Ils ont même un chiffre sur l'âge moyen de la flotte mondiale des appareils de transport: 9,5 années. C'est déjà vieux en terme d'aviation. Plus de 1,500 approchent les 20 ans. Ils sont mûrs pour la retraite. Ils le sont d'autant plus que certains appareils

sont devenus très onéreux à exploiter à cause de la hausse du coût des carburants. En tenant compte des remplacements et de nouveaux avions pour répondre au marché en expansion, on arrivera, en 1985, à une flotte de 6,300 courriers.

Car il semble que l'on voyage (Suite à la page A2, 1re col.)



Au pays des géants de l'air (1)

Un groupe de journalistes québécois, dont Claude Tessier du SOLEIL, se sont rendus sur la Côte du Pacifique, la semaine dernière, invités par Air Canada. Ils y ont visité les usines des compagnies Boeing et Lockheed afin de faire le point sur les géants de l'avenir dans le domaine de l'aviation civile. Aujourd'hui, Claude Tessier nous décrit l'aspect économique de l'aviation civile des années 80. Demain, il nous parlera du tout nouvel Airbus (le Boeing 767) qui entrera en service en 1982. Samedi, ce sera un regard sur le futur en plus d'un tour d'horizon de l'aspect technologique des derniers-nés de l'aviation.

Les étudiants remettent les 50 otages au Conseil de la révolution

TEHERAN (AFP) — Les étudiants islamiques ont décidé, aujourd'hui, de remettre au Conseil de la révolution les otages américains qu'ils détenaient depuis le 4 novembre dans l'ambassade américaine à Téhéran en Iran, a annoncé un communiqué des étudiants diffusé par la radio, aujourd'hui, en début d'après-midi.

Cette décision intervient après une rencontre, dans la matinée, entre le président Abolhassan Bani-Sadr et l'imam Khomeiny dont ces étudiants se réclament. Elle intervient également après la décision de dernière minute de la Commission internationale d'enquête de remettre de "deux ou trois jours" leur départ, dans l'espoir de pouvoir rencontrer ces otages.

Les étudiants islamiques ont affirmé dans leur communiqué: "Comme le gouvernement nous reproche d'être un Etat dans l'Etat, nous avons décidé de remettre les otages au Conseil de la révolution et mettre un terme à nos responsabilités. Nous demandons au conseil de prendre en charge les otages, c'est-à-dire les espions américains, pour agir envers eux comme il l'entend".

Interrogé au téléphone, un porte-parole des étudiants a indiqué à l'AFP que les modalités de la remise des otages n'avaient pas été fixées et qu'il "appartient au Conseil de la révolution de prendre les décisions qu'il estimera nécessaires". "Nul ne peut prévoir ce qu'il adviendra", a-t-il ajouté.

Victoire

La décision des étudiants est considérée à Téhéran comme une victoire pour M. Abolhassan Bani-Sadr qui, depuis son élection à la tête du pays, il y a un mois et demi, avait tenté de mettre au pas les "étudiants islamiques" qui affirmaient ne reconnaître que l'autorité de l'imam Khomeiny.

M. Bani-Sadr leur avait demandé en vain à plusieurs reprises, de remettre les otages aux autorités légales. Les étudiants s'étaient également opposés à une visite aux otages de la Commission internationale d'enquête, affirmant qu'ils ne présenteraient aux cinq juristes que les otages qu'ils considéraient comme des espions, dans le cadre de l'enquête sur les "crimes du Chah", et sur l'intervention américaine en Iran.

Le Conseil de la révolution avait, pour sa part, donné le feu vert pour une visite de la commission aux otages, mais les étudiants restaient sur leurs positions.

Les otages

La décision de remettre les otages au Conseil de la révolution ne résout pas le sort des 50 Américains détenus depuis 124 jours à l'ambassade des Etats-Unis. Les étudiants, qui perdent le contrôle des otages, exigent le retour du Chah et de ses biens contre leur libération. Mais, pour sa part, M.

Bani-Sadr a posé trois conditions à leur libération: que les Etats-Unis reconnaissent leurs ingérences en Iran sous le régime du Chah, qu'ils s'engagent à ne plus intervenir en Iran et qu'ils ne s'opposent pas aux efforts iraniens pour obtenir l'extradition du Chah. Le président Carter a accepté les deux dernières conditions mais non la première.

Rien ne serait retenu contre Hambleton

par Guy DUBE

Même si le dossier est toujours à l'étude au ministère fédéral de la Justice, il est fort probable qu'aucune accusation ne soit portée contre le professeur Hugh George Hambleton de l'université Laval, décrit par le FBI américain comme étant un espion soviétique.

Diverses informations émanant de la GRC laissent en effet entendre au SOLEIL, hier, que le professeur Hambleton "n'a pas fait grand-chose contre le Canada", mais plutôt contre des pays tiers. Vu qu'il n'existerait aucune entente formelle en vertu de la loi sur les secrets officiels entre le Canada et ces autres pays, ces mêmes informations laissent croire que, de fait, il pourrait bien ne pas y avoir de poursuites d'intentées contre M. Hambleton.

L'enquête policière sur l'affaire Hambleton est terminée et il appartient maintenant au ministère de la Justice d'étudier le dossier et de porter des accusations, s'il y a lieu.

Deux ou trois semaines

Joint par téléphone à son bureau d'Ottawa, le nouveau ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a déclaré au SOLEIL qu'il n'est pas assez au courant du dossier pour apporter quelque commentaire que ce soit sur cette histoire d'espionnage mais qu'il "attend un coup de téléphone" à ce sujet incessamment.

"Les officiers du ministère étu- (Suite à la page A2, 1re col.)

Le PQ aborde le côté économique de la souveraineté-association

par J.-Jacques SAMSON

La souveraineté-association est nécessaire pour permettre au Québec de réaliser son potentiel économique, ont tenté de démontrer hier une batterie de ministres à vocation économique du gouvernement du Parti québécois, secondés de quelques députés représentant surtout l'Est du Québec.

Le plan de débat sur la question référendaire suivi par le Parti québécois prévoit que la présente semaine est consacrée à la discussion du volet économique de l'entente proposée par le premier ministre, M. René Lévesque, basée sur la souveraineté-association. Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, a fourni le squelette de l'argumentation en matinée et les divisionnaires, M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Guy Joron, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières et Mme

Denise Leblanc, chargée du dossier des Pêcheries, ont ajouté des éléments spécifiques à chacun des secteurs.

En après-midi, le ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, était responsable de fournir le plat de résistance.

Le Parti libéral n'a pas cherché à donner la réplique d'une façon systématique aux intervenants du parti ministériel et les députés de l'opposition officielle n'ont à peu près pas relevé les arguments de la thèse péquiste qui était présentée, dans le but de faire contrepoids.

Un seul député de l'Union nationale, M. Bertrand Goulet, a utilisé son droit de parole et il a réclamé du gouvernement une question référendaire moins ambiguë sur l'objectif de la souveraineté ou de l'indépendance poursuivi par le Parti québécois.

Les services de recherche du parti

ministériel ont été mis à contribution pour truffer les interventions des membres du gouvernement d'une abondante documentation. Chacun livre un texte soigneusement préparé de longue main, sur lequel un comité de coordination du débat a donné son "imprimatur". Le leader du gouvernement, M. Claude Charbon, agit comme chef d'orchestre devant les banquettes du parti ministériel: il pointe celui qu'il désire voir intervenir, fait le compte à rebours des minutes restantes à chacun avant de clore son discours, s'assure avec le whip, M. Guy Chevrette, du bon ordre face aux caméras de la télévision et que les sièges entourant le prochain orateur seront garnis.

Le Parti québécois mène ce débat avec un constant souci de l'image qu'il projette: tous les ministres, par exemple, se sont fait un devoir hier d'être présents à l'Assemblée nationale pour les interventions des députés

de leur formation, pour illustrer toute l'importance qu'ils accordent au débat.

Le temps alloué aux partis est fixé selon la représentation à l'Assemblée nationale pour respecter le droit individuel de chaque député de se faire entendre. Le Parti québécois jouit

donc de l'avantage de faire entrer en scène deux intervenants contre un pour l'opposition. Il peut ainsi donner le ton au débat et imposer ses thèmes ou fils conducteurs.

Aujourd'hui, le ministre des Fi- (Suite à la page A2, 1re col.)

RÉFÉRENDUM

- la chronique de Gilles Lesage page A-7
- la chronique de Yves Bernier page D-4

- autres nouvelles en pages A-5 et B-2
- principaux extraits des discours page A-7

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

En raccourci...

Les femmes à la télé

LEVIS — La Journée de la femme est le sujet qui sera traité, cette semaine, à l'émission hebdomadaire du Centre vidéo populaire de la Rive-Sud, diffusée sur le canal 6 du câble, ce soir à 19h30, jeudi soir à 17h30 et le dimanche suivant. "Si on est ensemble", un document vidéo, fera le bilan de la Journée internationale de la femme pour la région de Québec en 1979. Une entrevue avec Louise Saulnier et Nicole Genty dévoilera aussi le programme des activités préparées pour la journée du 8 mars 1980.

Le gouvernement réclame \$55,000 à Lévis

Le ministère du Revenu du gouvernement du Québec réclame actuellement \$55,000 à la ville de Lévis. La réclamation concerne la taxe de vente que cette municipalité aurait dû payer, apparemment, sur ses locations de machinerie en 1976, 1977 et 1978. Le conseil municipal, qui n'a pris connaissance de la demande que cette semaine, n'a pas caché son étonnement; il a aussitôt demandé à ses conseillers en fiscalité de la maison Maheux, Noisieux et Associés d'étudier la question.

\$97,500 d'asphalte

Le conseil de ville de Lévis a accepté un règlement décrétant un emprunt de \$97,500 qui servira à défrayer les travaux de pavage pendant les mois à venir. Ce montant inclut naturellement les frais d'émission d'obligations. "Nous nous préparons tôt, afin que les travaux puissent être effectués dès que les conditions climatiques seront favorables", a déclaré le maire, M. Vincent-F. Chagnon.

Concert à Bienville

Un concert est préparé pour dimanche prochain, le 9 mars, à l'église paroissiale de Bienville. Le conseil de la fabrique y présentera la chorale "Pleins Feux" ainsi que l'ensemble musical "Stage Band" du collège de Lévis sous la direction de Raymond Couture. Les cartes, au prix de \$2, sont disponibles dès maintenant, a fait savoir le marguillier Gilbert Samson.

Générosité pour des réfugiés

La population de Saint-David vient de se montrer très généreuse à l'endroit d'une famille de réfugiés qui est attendue pour bientôt dans cette ville. La souscription populaire n'est pas encore tout à fait terminée et le montant déjà amassé est de \$10,000, a fait savoir, hier, Gaston Dubé, du comité des bénévoles. Durant les prochaines semaines, alors que l'équipe des solliciteurs aura complété son boulot, un autre groupe de dévoués citoyens veillera à l'accueil et prévoira l'intégration. Le logement est trouvé de même que presque tout l'ameublement nécessaire.

Concours pour le nom du nouveau traversier de l'île aux Grues

MONTMAGNY — Le ministère des Transports du Québec recevra des propositions jusqu'au 17 mars des gens des municipalités de l'île aux Grues et de Montmagny, afin de désigner le nom du futur traversier de l'île aux Grues. Les personnes intéressées à participer à ce concours devront soumettre une proposition clairement rédigée, tenant compte d'un contexte local, historique, politique, religieux, faunique ou autres. Elles devront expliquer leur choix et indiquer, autant que possible, leurs sources de référence. Le nom proposé devra être original, c'est-à-dire ne pas être déjà utilisé pour désigner un autre navire. Les concurrents doivent faire parvenir leur proposition, en ayant soin d'indiquer leur nom, leur adresse, leur code postal, et leur numéro de téléphone, au plus tard le 17 mars à l'adresse suivante: Ministère des Transports, direction des Communications, concours "nom du traversier", 700 boul. Saint-Cyrille est, 28e Québec (Québec) G1R 5A9.

Un seul prix de \$100 sera attribué pour le nom qui aura été retenu par un jury constitué à cette fin. De plus, le proposeur du nom choisi sera éventuellement invité à la cérémonie de baptême du nouveau traversier, dans quelques mois.

L'imbroglgio demeure au sujet de la taxe, à Saint-Rédempteur

par Gilles PEPIN

SAINT-REDEMPTEUR — L'imbroglgio opposant le conseil municipal de Saint-Rédempteur au groupe de citoyens du comité d'Action municipale, depuis la semaine dernière, au sujet des comptes de taxe "définitifs" qui, selon le comité, auraient été envoyés trop vite aux contribuables, continue de soulever des interrogations.

Le maire, M. Emile Dubois, qui a rencontré personnellement le ministre des Affaires municipales, hier matin, a déclaré au SOLEIL, en soirée, qu'une réponse est attendue de cette instance gouvernementale dans les prochains jours.

La semaine dernière, à la suite d'informations données par le comité d'Action municipale, le ministre Guy Tardif avait demandé à cette municipalité de "rectifier la situation dans les plus brefs délais" en faisant savoir aux contribuables que les comptes de taxe expédiés le 12 février dernier ne pouvaient être que provisoires.

La missive du ministre faisait référence à certaines dispositions de la loi 57, disant en résumé qu'une municipalité ne peut en effet adresser de comptes finals pour 1980 qu'après avoir reçu du ministre lui-même un état estimatif des revenus devant provenir du gouvernement. M. Tardif concluait donc de cette façon: "Les démarches de la municipalité sont contraires à la lettre de la loi 57."

Le dossier du ministère serait cependant soumis à une nouvelle réflexion, actuellement. Car le maire Emile Dubois a répliqué en faisant état des démarches effectuées par sa municipalité pour connaître lesdits revenus de la façon la plus exacte possible à l'aide de documents qui ont été remis par des fonctionnaires du gouvernement, donc "de sources très sérieuses".

Bref, le conseil municipal a estimé qu'il avait en main toutes les données nécessaires pour préparer un budget réaliste au chapitre des revenus et

ainsi favoriser une saine administration qui tienne compte des intérêts des citoyens, devait dire, hier matin, le maire Dubois au bureau du ministre Guy Tardif.

Le problème, découlant du fait que les documents remis par des fonctionnaires ne portaient pas la signature du ministre, soulève deux interrogations: "Comment rectifier la situation? Et si les données qui seront bientôt transmises de façon plus formelle corres-

pondent sensiblement aux chiffres déjà inscrits au budget, la situation pourrait-elle être rectifiée?"

En attendant d'obtenir la réponse ministérielle, la municipalité de Saint-Rédempteur demeure la première de la région à avoir expédié son compte de taxe "définitif". Par ce budget, au montant de \$1,175,000, la municipalité occupe 95 pour 100 du champ d'impôt foncier scolaire normalisé. Le contri-

buable, dont le compte excède \$200, a, pour la première fois, la possibilité d'acquitter la facture en trois versements, conformément à la nouvelle loi 57, soit en mars, juin et septembre.

La municipalité de Saint-Rédempteur ne fait pas exception seulement sur ce point, actuellement: son maire vient de se prononcer publiquement en faveur du "oui" à la question référendaire soumise par le gouvernement du Québec.

Saint-Romuald

Le Syndicat industriel songe à faire changer sa structure

par Gilles PEPIN

SAINT-ROMUALD — Le Syndicat industriel de Saint-Romuald vient d'adopter une étude pouvant l'amener éventuellement à modifier sa structure. Il est de loin le plus important organisme au Québec à être régi par la loi des syndicats coopératifs.

L'une des possibilités étudiées actuellement concernerait une éventuelle transformation cadrant avec la loi qui régit les entreprises d'épargne et de crédit.

C'est ce qu'a révélé un administrateur de ce syndicat, qui est président du comité d'étude, M. Michel Gagnon, mardi soir, devant les quelque 350 membres-sociétaires réunis en assemblée générale.

M. Gagnon n'a pas donné plus de renseignements, si ce n'est qu'il a précisé qu'une séance de consultation aura lieu dès que l'étude sera complétée.

Une éventuelle modification ne viserait pratiquement qu'un minime changement au niveau de la structure, puisque chacun des quelque 1.130 membres possède déjà une part sociale et que l'organisme maintient toujours sa vocation de promouvoir le développement industriel à Saint-Romuald.

Le Syndicat industriel de Saint-Romuald d'Etchemin a été fondé en septembre 1944, en se donnant justement pour mission de canaliser l'épargne populaire au profit du développement industriel. Mis sur pied pour aider l'ouvrier par la création d'emplois, il fut vite appuyé par la participation active de celui-ci et son efficacité fut maintes fois citée en exemple dans la province.

Un président honoraire

Les membres réunis pour cette 35e assemblée annuelle ont créé un poste de président honoraire du Syndicat industriel de Saint-Romuald.

Le titre a été décerné à M. Paul-Emile Dubé, l'un des fondateurs de ce syndicat coopératif, qui s'est dévoué pendant 33 ans à la présidence, soit depuis 1946.

C'est en effet un témoignage de reconnaissance et de gratitude que les membres du Syndicat industriel de Saint-Romuald viennent de rendre à

M. Dubé, celui qui fut le grand responsable de la vitalité de l'organisme.

M. Dubé a dû abandonner l'été dernier en étant immobilisé par une grave maladie. Il cumulait les fonctions de président et gérant du syndicat industriel depuis 1965, en plus de celle de la mairie de Saint-Romuald où il avait été élu d'abord en novembre 1974 puis réélu à l'automne de 1978.

Le nouveau gérant du Syndicat industriel de Saint-Romuald est M. Jean-Guy Paquet, qui est aussi greffier de la ville. Le poste de gérant adjoint et de secrétaire fut confié à Mme Liliane Martel.

\$2 millions d'actif

M. Lionel Noël, qui présidait cette 35e assemblée annuelle, a annoncé que le Syndicat industriel de Saint-Romuald a atteint, à la fin de 1979, une

valeur d'actif de \$2,030,138; ce qui représente une augmentation de \$111,566, comparativement au total enregistré l'année précédente.

Le Syndicat industriel de Saint-Romuald a eu, en 1979, des revenus totalisant \$283,932 (comparativement à \$278,458 en 1978), la presque totalité provenant de revenus d'intérêts sur les prêts et sur les placements. Avec un trop-perçu établi à \$205,221, le syndicat paie à ses 1.122 sociétaires un intérêt au taux de 12 pour 100.

M. Noël a signalé que, en dépit des difficultés qui affectent le monde économique en général, la situation financière du Syndicat industriel de Saint-Romuald demeure excellente. L'organisme a un montant de \$225,144 en fonds de réserve, en plus des garanties détenues sur ses prêts et en plus d'une disponibilité de terrains dont la superficie totale est de 575,000 pieds carrés.

Campagne de souscription pour enfants exceptionnels

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — L'Association pour l'aide aux enfants exceptionnels de la Rive-Sud veut amasser pas moins de \$25,000 lors d'une campagne de souscription qu'elle inaugurerait à Lévis, samedi prochain, avec la participation de quelques personnalités.

"Ce sera la souscription pour la survie de l'oeuvre", a déclaré au SOLEIL le président de l'association, M. Jean-Paul Leblond. Ce qui illustre bien la difficulté toujours constante qui est éprouvée par cet organisme qui maintient de peine et de misère un atelier de travail pour des handicapés.

M. Leblond, qui se dévoue pour cette oeuvre depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis 12 ans, vient de mettre à la poste quelque 700 lettres adressées à des dirigeants d'organismes de même qu'à des anciens membres de l'association, en faisant évidemment un appel à la générosité de ses concitoyens et en décrivant clairement la situation.

"Au mois d'octobre dernier, si nous n'avions pas eu l'aide de quel-

ques clubs sociaux, nous aurions été obligés de fermer nos portes, c'est-à-dire que onze handicapés seraient restés dans leurs foyers."

"Il est inconcevable de penser qu'un organisme qui oeuvre depuis douze ans pour des handicapés de chez nous doive penser à fermer ses portes pour une question d'argent quand, pour des organismes nationaux et internationaux, nous fournissons sans compter", ne s'est pas gêné d'écrire M. Leblond.

Comme président fondateur d. cette association locale, M. Jean-Paul Leblond a déjà vu bien d'autres difficultés. Il n'oublie pas par exemple que l'atelier, qu'il protège toujours avec autant d'ardeur, a dû suspendre son activité pendant quelques mois, il y a deux ans, alors qu'il n'y avait plus un sou en caisse.

Mais ce président connaît aussi le bon coeur de ses concitoyens. C'est pourquoi il vient de joindre dans chaque enveloppe mise à la poste, une carte de membre "en blanc" ainsi qu'une enveloppe de retour préaffranchie et adressée à Case postale 243, Lévis (tel.: 837-8082).



La jeune fille moderne à l'heure du romantisme!

Portera cette robe de chiffon Dacron richement garnie de dentelle festonnée sur filot.

Le corsage s'adoucit d'une magnifique Berthe.

La jupe se prolonge en une souple traine.

Jolie capeline assortie à la robe complète l'ensemble.

Ivoire seulement 4 à 12.

La mode de la mariée sur votre écran.

Québec - CFCM-TV 17h45 (le dimanche)

Rivière-du-Loup - CIMT-TV 17h50 (le dimanche)

Jonquière - CKRS-TV 18h25 (le dimanche)

LOUSON

275, St-Joseph est, Québec (entre Dorchester et Caron)



LE PIANO
VEDETTE DU MOIS!

RABAIS DE 15% à 25%
sur tous nos pianos
**KIMBALL — WURLITZER
YAMAHA**

PROFITEZ-EN!

7, rue St-Vallier est
529-2517
(coin boul. Charest et Langelier)

Studio Willi
Place Fleur de Lys
529-0767

2 magasins pour mieux vous servir

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Les 450 travailleurs en grève

La solution: nationaliser la Bell Asbestos

par Georges ANGERS
envoyé spécial du Soleil

THETFORD MINES — Les Métallurgistes unis d'Amérique demandent au gouvernement du Québec de nationaliser la mine de la Bell Asbestos à Thetford Mines.

C'est ce qu'a laissé entendre hier le vice-président de la section 7285 des métallos qui représente les quelque 450 travailleurs syndiqués de la Bell Asbestos en grève depuis lundi à minuit une minute.

Selon M. Pierre Vallée, le climat des relations de travail s'est à ce point détérioré depuis deux ans à la Bell Asbestos que la nationalisation apparaît de plus en plus comme la solution du problème.

M. Vallée a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse convoquée hier après-midi pour commenter l'octroi d'une injonction par le juge Ovide Laflamme limitant l'exercice du droit de piquetage des grévistes.

La rapidité avec laquelle la compagnie s'est précipitée devant les tribunaux quelques heures à peine après le déclenchement de la grève a été décrite, par les syndiqués, comme un nouvel exemple du mauvais climat qui règne entre les dirigeants et les travailleurs de la Bell Asbestos.

Cette injonction limite à quatre le nombre de piqueteurs sur chacune des deux lignes dressées par les grévistes. La compagnie avait demandé au tribunal de ne permettre que deux pique-

teurs. L'injonction interdit par ailleurs formellement aux grévistes de faire quelque pression que ce soit sur les cadres de la compagnie. Il est également défendu aux grévistes d'obstruer de quelque manière l'accès aux terrains et aux locaux de la compagnie.

En plus du président et du vice-président du syndicat, l'injonction a été signifiée par voie de huisserie à 25 autres travailleurs dont un qui n'était même pas sur les lignes de piquetage, selon M. Vallée.

Cette action de la compagnie Bell Asbestos a par ailleurs confirmé les travailleurs dans leur conviction que la grève pourrait être longue. "Des choses fondamentales devront changer", a soutenu M. Vallée, expliquant que le syndicat avait eu beaucoup de difficultés au cours de la dernière année à empêcher les travailleurs de déclencher des arrêts de travail illégaux. Cela illustre, selon lui, à quel point la situation s'est dégradée à la Bell Asbestos.

Tension

Si les 450 grévistes de la Bell Asbestos étaient en colère hier, leurs 1.400 collègues de la Société Asbestos, également en grève, montraient eux des signes de nervosité.

Une rumeur, selon laquelle la compagnie allait reprendre une partie de sa production en utilisant pour ce faire le personnel cadre, c'est-à-dire les quelque 350 contremaîtres, s'est répandue comme une traînée de poudre hier à Thetford Mines.

Les dirigeants syndicaux se sont réunis pour évaluer la situation et

échafauder des hypothèses de réplique advenant que la rumeur se matérialise.

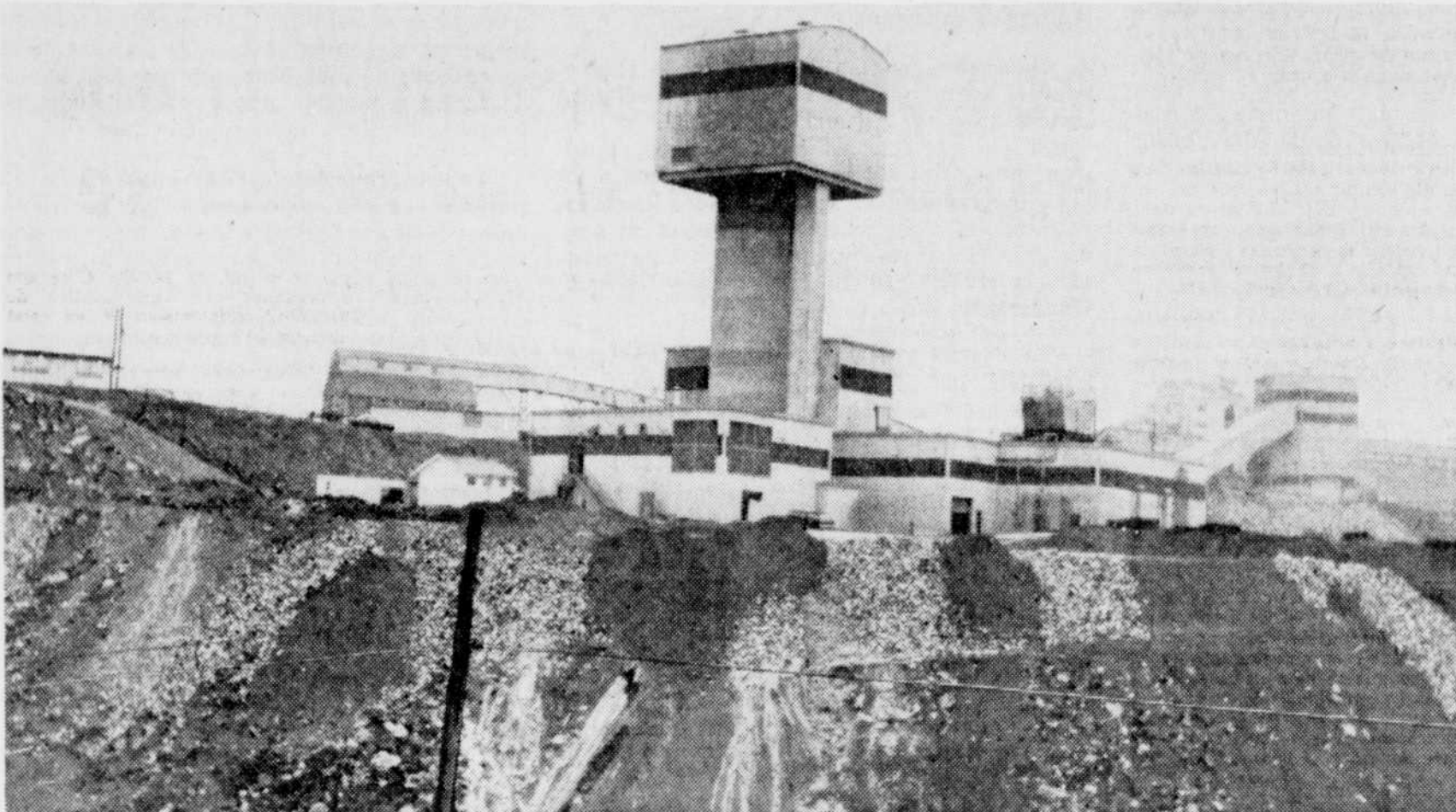
Cependant un dirigeant de la compagnie, M. Bruno Julien, a déclaré au SOLEIL en fin d'après-midi hier qu'il s'agissait bel et bien d'une rumeur au surplus non fondée. La compagnie n'a pas de telles intentions, a-t-il ajouté.

M. Julien n'a pas voulu commenter davantage la situation se retransmettant derrière les efforts de conciliation qui doivent reprendre lundi.

Finalement, les parties ont gardé le mutisme le plus complet sur le déroulement des négociations à la mine Lake Asbestos de Black Lake.

Toutes les clauses normatives étant réglées, la partie patronale a déposé hier après-midi sa troisième proposition sur les salaires, une proposition décrite comme finale.

Impossible hier d'obtenir les commentaires du syndicat, membre des Métallurgistes unis d'Amérique; en principe, les quelque 600 travailleurs syndiqués de la Lake Asbestos doivent se prononcer demain sur la grève.



La mine Bell Asbestos, à Thetford.

Vente sous pression pour le oui (Goulet)

par J.-Jacques SAMSON

Le député de Bellechasse à l'Assemblée nationale, M. Bertrand Goulet, a accusé le gouvernement d'utiliser des méthodes de vente sous pression pour obtenir un oui au référendum et d'avoir peur des mots. "C'est quoi la nouvelle entente? C'est la souveraineté, et la souveraineté, c'est l'indépendance. Dites-le donc clairement!"

Selon M. Goulet, députés et ministres du Parti québécois ne tiennent pas le même langage sur toutes les tribunes: devant leurs militants, ils parlent de souveraineté et d'indépendance. A l'Assemblée nationale, devant les caméras de télévision, ou devant les clubs de l'âge d'or, ils parlent de nouvelle entente.

"Je trouve que c'est vraiment indécent, que c'est vraiment immoral, a aussi dit M. Goulet, de faire répondre oui à des gens à une question qui leur répugne instinctivement."

Le député unioniste a reproché au Parti québécois d'utiliser des citations de premiers ministres de l'Union

nationale, principalement de MM. Duplessis et Johnson. M. Goulet n'a pu résister à la muse qui lui avait soufflé, pour réprimander les péquistes: "Je vais vous dire une chose. Tout texte sorti de son contexte est un prétexte et c'est quand vous vous servez des textes de l'Union nationale après avoir traîné dans la boue tous les chefs de l'UN, que ce sont des prétextes pour aller chercher un vote au niveau du peuple!"

"Vous voulez parler du passé, a enchaîné M. Goulet, parlez donc de votre passé à vous autres. On va vous parler des ancêtres du PQ. On va vous parler du RIN. Du MSA. Leur raison d'être était l'indépendance du Québec et la raison d'être du Parti québécois est également l'indépendance du Québec."

Le député de bellechasse a enfin relevé l'argument de l'héritage à laisser aux enfants. "J'aimerais au moins m'assurer de leur transmettre ce que j'ai reçu et davantage, mais pas moins que ce que j'ai reçu", rétorque M. Goulet.

Projet d'une radio communautaire

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Une radio communautaire pourrait apparaître ici deux ans sur la rive sud de Québec. Le projet est en gestation depuis le mois de décembre dernier; la région envisagée couvre un territoire de 23 municipalités des comtés de Lévis, Beauce-Nord et Bellechasse.

Les deux initiateurs du projet, MM. André Guay et

Christian Gosselin, ont révélé aussi au SOLEIL que beaucoup d'information générale leur a été fournie au ministère québécois des Communications, où ils ont tenu d'abord à se renseigner. Une étape de sensibilisation et de consultation dans le milieu durera nécessairement plusieurs mois.

Puisque une radio communautaire doit forcément être l'affaire des organismes communautaires, il faut constituer une cellule d'organisa-

tion, qui verra à assurer un regroupement et une concertation en vue d'arriver éventuellement à la mise sur pied d'un conseil régional de la radio communautaire, a expliqué M. Guay.

Ce qui doit impliquer la participation de beaucoup de monde: représentants des conseils municipaux, des Chambres de commerce, des clubs sociaux, etc. Des assemblées d'information, de sensibilisation et de consultation sont donc prévues dans les diverses parties du

territoire qui, incidemment, s'étend de Saint-Michel, à l'est, jusqu'à Saint-Nicolas, à l'ouest et jusqu'à Saint-Isidore, Honfleur, Saint-Anselme et La Durantaye, au sud.

Les organismes du milieu, oeuvrant dans tous les domaines, social, éducatif, culturel, économique et politique, seront appelés à contribuer financièrement, particulièrement durant cette première étape devant précéder la mise en place du nouveau média. Ce sera la preuve du

désir populaire d'une radio communautaire.

Les deux initiateurs sont dès maintenant convaincus de la nécessité d'une radio communautaire dans cette région sud de Québec. "Mais nous voulons prendre tout le temps nécessaire à son organisation, car il est très important qu'une fois en place, cette radio communautaire ne reste pas accrochée aux subventions gouvernementales", ont précisé MM. Guay et Gosselin.

AL aflamme INC
PEINTURES & TAPIS.

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD
661-8497 Stationnement facile

expansol LES EXPERTS EN DÉCORATION DE SOL

EN SPECIAL

RIDEAUX DE DOUCHE

de \$10.95 à \$49.95
UN SEUL PRIX:

\$5⁹⁵

PRELART SUPER FLOOR
DOMCO

Ultra-spécial
Colle et installation gratuites.

\$7⁹⁵ v.c.

TAPIS BERBER

3 couleurs, 100% nylon, endos de caoutchouc.

Rég. \$17.95 SPECIAL

Colle et installation gratuites

\$12⁹⁵ v.c.

VOYEZ
AL aflamme INC
PEINTURES & TAPIS.

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD - 661-8497

Etes-vous en mesure de faire un choix judicieux en matière de décoration? Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à venir nous consulter. Notre expérience sera mise à profit pour vous guider adéquatement. Ou encore, nous irons vous conseiller à domicile, sur rendez-vous.

Vous serez fier de votre nouveau décor



Offre spéciale de décoration du printemps

Les stores Décor Flexalum (horizontal et vertical), ne redécouvrez pas sans eux! Lorsque la fièvre du printemps vous gagne, apportez une touche d'élégance à votre foyer. Ils sont minces, soignés et élégants de haut en bas. Choix de 64 ravissantes couleurs. Livraison rapide. Commandez sans tarder... et soyez au frais cet été.

Flexalum
YALE DECOR

SAVIEZ-VOUS QUE DUNKIN' DONUTS FAIT MAINTENANT DE LA SOUPE?



Puis elle est bonne à part de ça! On dirait de la vraie soupe maison. C'est notre délicieuse potage-marmite. Venez essayer une de nos huit variétés offertes avec du pain, du beurre, un beignet et du café. C'est un repas en lui-même!

Le tout
\$1³⁹
seulement

Les potages-marmite, offerts seulement aux comptoirs participants.

DUNKIN' DONUTS
sait se faire aimer

© Dunkin' Donuts est une marque déposée de Dunkin' Donuts of America Inc.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BESHRO (Edouard Bashir)



A Québec, le 3 mars 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé subitement M. Edouard Bashir Beshro, fils de feu M. J.A. Beshro et de feu dame Effet Saraff. Il demeurait au 925 av. Myrand. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil Mariette Boisseneault, son fils Stéphane; sa belle-mère: Mme Marie Beshro; sa sœur: Juliette et ses enfants: Gary, Johanne, Andrews Ness; ses tantes et son oncle: Mme Alexandre Jarjour et Mme Marguerite Badhio, Mme Rose Ajmo, M. Karine Beshro, Mme William Beshro, Mme John Beshro, ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371.

70601

BOLDUC (Alexandre) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 3 mars 1980, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Alexandre Bolduc, ex-voyageur Canada Packers, époux de feu dame Juliette Croteau, demeurant au 165 Crémazie ouest. Un service sera chanté, samedi, le 8 mars à 10 heures, en l'église Notre-Dame du Chemin, en l'absence du corps. Il laisse dans le deuil son fils: Jean Bolduc (Jeannette), ses filles: Mme Laurent Landry (Jeannine Bolduc) et Mme Louise Bolduc (Jeannine Bolduc), M. Marcel Ouellet, ses petits-enfants, neveux et nièces.

70602

BOUCHARD (Cécile Gagnon) — A St-Émile de Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 62 ans et 2 mois, est décédée dame Cécile Gagnon épouse de J. Edouard Bouchard de Sept-Îles. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 mars à 15h, en l'église de Ste-Félicité, Cte. Matane. Elle laisse dans le deuil outre son époux bien-aimé, ses enfants, Thérèse (Gaston Parent) de Québec, André (Jeanne-D'Arc) Faucher de Québec, Monique (Rosario Lavoie), de Matane, Lisette (Charles Hammond) de Hauterive, Jacques (Marcelle Leblanc) de Matane, Marcel (Jacqueline Lévesque) de Sept-Îles, Denise (Armand Paulin) de Sept-Îles, Odette (Jean-Luc Thibault) de St-Adèle, Cte. Matane, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Direction des funérailles Lucien Rouleau & Fils Inc. 205 rue Thibault, Matane 70611

BOUDET (Robert) — A Lachine, le 5 mars 1980, à l'âge de 49 ans est décédé M. Robert Boudet. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants Lise (Mme Germain Roussel), Doris, Pierre (époux de Lise Dufresne), Alain, Sylvie et Jacques. Il laisse également son frère Richard, ses sœurs Rita (Mme Yvon Pelletier), Irène (Mme Jacques Gravel), Liliane (Mme Réjean Gauthier), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs et ses petits-enfants Maxime et Valérie. Les funérailles auront lieu samedi le 8, des Salons

Urgel Bourgie Inc

1750 rue Notre-Dame

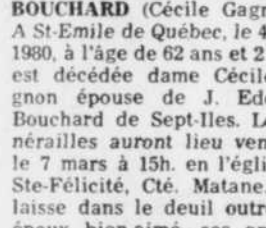
angle 18ème avenue

Lachine

pour se rendre à l'église Ste-Françoise Romaine, où le service sera célébré à 10h30, et de là au cimetière des Jardins commémoratifs Rideau.

70612

CARON (Michel)



A Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Michel Caron, employé des Postes, fils de M. Rosaire Caron et de feu dame Jacqueline Robitaille. Il demeurait au 2835 de la Concorde. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars, à 10h. Départ du Funérarium de l'Anse

280 8ème Rue

à 9h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère et sa sœur, Alain et Sylvie Caron, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

70603

CARON (Mlle Gertrude) — A Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Gertrude Caron, fille de feu Maxime Caron et de feu Céline Gagnon, elle demeurait à Tourville. Les funérailles auront lieu samedi le 8 mars à 15h, en

l'église de Tourville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Maxime Aubert (Agnès Cloutier), Marc (Cécile Gagnon), Marius (Aline Pelletier), Sœur Carmelle m.c., Laurent (Monique Fournier), Louis-Georges (Colette Pelletier), Sœur Claire m.c., Rodrigue (Julie Fortin), Louise (Philippe Caron), Odile (Laurent Cloutier), Hilaire (Mireille Pellerin), Lucie (Jacques Fournier), Hélène (Valérie Pelletier). Selon ses dernières volontés la dépouille ne sera pas exposée. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église une demi-heure avant l'heure du service pour transmettre leurs condoléances à la famille. La direction des funérailles a été confiée à la

Coop. Funéraire du Plateau

260 des Franciscains

70613

COULOMBE (Samuel) — A Montréal, le 2 mars 1980, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Samuel Coulombe, fils de M. et Mme Gaspard Coulombe, de St-Isidore de Dorchester. Il demeurait 1385 Ste-Catherine, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, 7 mars, à 10h. Départ du funérarium

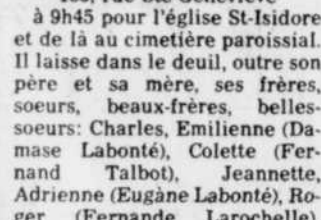
Gonzague Valois et Fils Enr.

166, rue Ste-Geneviève

à 9h45 pour l'église St-Isidore et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Charles, Emilienne (Damas Labonté), Colette (Fernand Talbot), Jeannette, Adrienne (Eugène Labonté), Roger (Fernand Larochelle), Yvette (Réal Bilodeau), Réginald (Jacqueline Nadeau), Suzanne, Réjean (Chantal Desneux), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

70604

DALLAIRE (Annette Filion)



A Québec, le 5 mars 1980, à l'âge de 73 et 8 mois, est décédée dame Annette Filion, épouse de feu M. Victor Dallaire. Elle demeurait au 2770, rue Duval, Ste-Odile. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mars à 14h. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée

1290, 1ère avenue

à 13h40 pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles (boulevard Hamel). Elle laisse dans le deuil, sa fille et son gendre: docteur et Mme Léon Rousseau (Monique), ses petits-enfants: François, Solange et Louis. Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Réal Filion (Lise), M. et Mme Florian Filion (Estelle), M. Lucien Filion, Mme Yvonne Filion, Mme Léda Véronique, M. et Mme Oscar Pelletier (Anne-Marie), M. et Mme Roméo Guilot (Gertrude), M. et Mme Alphonse Blanchette. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi à 14h. Le foyer est ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22 heures. Vendredi, ouverture midi. Pour renseignements: 529-9221.

70605

DELISLE (Jean) — A Québec, le 5 mars 1980, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Jean Delisle, époux de dame Josette Rivard. Il demeurait au 2058 Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars, à 9h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée

6450 boul. Henri-Bourassa

Charlesbourg

à 8h30 pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses parents: Jeanne et Jean-Paul Delisle, ses beaux-parents, M. et Mme Eddy Rivard, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Marc Delisle (Francine), M. et Mme Roger Mendegris (Hélène), MM. André, Raymond et René Delisle, Mlle Lucie, Marie, et Anne Delisle, M. Paul Delisle, M. et Mme Yvan Rivard, M. et Mme André Rivard, ainsi que ses oncles et tantes. Pour renseignements: 529-3371.

70606

DORION (Marie-Yvonne Clark)

— A Québec, le 5 mars 1980, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Yvonne Clark, épouse de feu André Dorion. Elle demeurait au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille ouest. Elle sera exposée au Pavillon St-Dominique, où auront lieu les funérailles le samedi 8 mars 1980, à 9h30. Elle sera inhumée au cimetière St-Pierre aux Liens d'Orsainville. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Noël Gingras (Jeanine Doré), M. et Mme Pierre Gingras (Jeannine Pelletier), M. et Mme Adrien Gingras (Solange Morissette), M. et Mme Gilles Gingras (Denise Pleau), M. et Mme Jacques Rochette (Annette), Mme Lucien Raymond (Solange), Mme Clovis Page (Liliane), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Alexandre Boissoli, M. Roméo Boissoli, Mme Ernest Matte, Mme Charles Rochette, plusieurs cousins, cousines, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

70607

HAMEL (Paul-Henri) — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 5 mars 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Paul-Henri Hamel, époux de feu Lucienne Hamel. Il demeurait au 41 St-Georges, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi le 8, à 10 heures. Départ de

Gilbert et Turgeon Ltée

58 av. Bégin

70608

LAMONDE (François) (Frank) — A Québec, le 5 mars 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. François (Frank) Lamonde, époux de dame Delcia Savoie. Il demeurait au 1707 avenue des Voilliers, Sillery (rue Roi). Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars à 14h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée

1025, route de l'Église

à 13h45 pour l'église St-Michel-de-Sillery et de là au cimetière St-Michel-de-Sillery. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère, sa sœur et belle-sœur: M. et Mme Edouard Lamonde (Ginette Shields), Mlle Aline Lamonde, M. et Mme Jean-Baptiste Bidaud (Alda Savoie), M. et Mme Auguste Fournier (Laura Savoie), Mme Aline Savoie, ses neveux: MM. André et Claude Lamonde. Pour renseignements: 529-3371.

70609

MARION (Alma Genest) — A Ville Vanier, le 3 mars 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée Alma Genest, épouse de feu Apollinaire Marion. Elle demeurait au 192A, avenue Gauvin, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 15h. Départ du funérarium

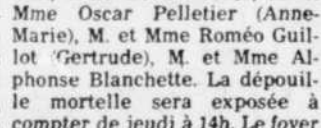
Lépine-Cloutier Ltée

260 avenue Boag

à 14h45, pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Antoine Marion (Thérèse Grenier), Mme Juliette Leblond, M. et Mme Rhéaume Demers (Léontine), Paul, Thérèse, M. et Mme Simon Marion (Suzanne Drolet), Robert, M. et Mme Roland Marion (Georgette Levesque), M. et Mme Yvan Charest, M. Charles-Henri Pelletier, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Mme Philibert Genest, M. et Mme Norbert Genest, M. et Mme Albert Genest, M. et Mme Philibert Genest, M. et Mme Robert Genest, M. et Mme Joseph Tanguay, Mlle Gracia Genest, M. et Mme Lucien Aubin, M. et Mme Rigobert Genest, Mme Marie-Ange Bernier, Mme Léon Marion, Mme Joseph Marion, ainsi que trente et un petits-enfants, sept arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Pour informations: 529-3371.

70610

MATHIEU (Cécile Montgrain)



A Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Cécile Montgrain, épouse de M. Jean Berchmans Mathieu. Elle demeurait au 685 rue Fleury, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars, à 10h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée

990, 1ère Avenue

à 9h45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Maurice Montgrain, M. Henri Montgrain, Mlle Lucille Ricard, Mlle Marie Mathieu, M. et Mme Henri Gagnon (Léontine), Mlle Thérèse Mathieu, M. Louis-Joseph Mathieu, Mme Cécilia Darveau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

70611

ROBITAILLE (Jeanne Tessier)

— A l'hôpital Enfant-Jésus, le 4 mars 1980, à l'âge de 68 ans et 1 mois, est décédée dame Jeanne Tessier, épouse de M. Aimé Robitaille. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mars, à 14h. Départ du

Funérarium de l'Anse

260 8ème Rue

à 13h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères, M. et Mme Lucien Tessier (Rene Côté), M. et Mme Gaston Hamel (Annette Robitaille), M. et Mme Léopold Robitaille (Véronique Dion), M. Alexandre Robitaille, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

70612

SHAIENKS (Jean-Noël) — A Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jean-Noël Shaienks, employé du bureau d'expertises des Assurances, époux de dame Juliette Gagnon. Il demeurait 1191 de la Poterie, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu vendredi, 7 mars, à 10h. Départ de la coop funéraire du

Plateau

260 des Franciscains

à 9h30 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Pierre (Lise Desgagnés), André (Lise Belair), Lyne (Gaëtan Fon-

70613

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BELANGER (Mme Gérard) — Sensible aux nombreux témoignages de sympathie (messes, fleurs, prières, visites) exprimés lors du départ de Mme Gérard Belanger de Cap St-Ignace, sa famille s'unit pour remercier parents et amis et de plus pour leur dire comment il fut bon en cette occasion de se sentir proches pour mieux porter le message de "Joie et d'espérance" que maman nous laisse et dont elle jouit assurément.

70614

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Napoléon) — Samedi, le 8 mars 1980, à 19h, en l'église Notre-Dame des Laurentides, sera chantée une messe anniversaire pour M. Napoléon Cantin, époux de dame Lucienne Desjardins. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

70615

DOUFORT (Ernest) — Samedi, le 8 mars 1980, à 19h, en l'église de Boischatel, une messe anniversaire sera chantée pour M. Ernest Dufort, époux de dame Gertrude Vézina. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

84799

GENEST (Sarto) — Samedi le 8 mars 1980, à 11h30, en l'église Ste-Geneviève, sera chantée une messe anniversaire de M. Sarto Genest, époux de Laura Baron. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

70616

GINGRAS (Ferdinand) — Samedi, le 8 mars 1980, à 16h, en l'église Ste-Agnès de Donnacona, sera célébré le service anniversaire de M. Ferdinand Gignas, époux de dame Marie-Anne Lachance. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

70617

GUIMONT (Odilon) — Samedi, le 8 mars 1980, à 10h30, en l'église St-Fidèle, sera célébré un service anniversaire à la mémoire de M. Odilon Guimont, époux de dame Simone Lajeunesse. Parents et amis sont invités.

70618

LAPOINTE (Aline)

Samedi le 8 mars 1980, à 16h30, en l'église de St-Jean, île d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de dame Aline Lapointe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

84722

MENARD (Adrien) — Le service anniversaire de M. Adrien Ménard, époux de dame Adrienne Dionne, aura lieu samedi le 8 mars à 16h, en l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, Ville Vanier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

70619

PELLETIER (Gabrielle) — Samedi, le 8 mars 1980, à l'heure de la messe, aura lieu le service anniversaire de dame Gabrielle Pelletier, épouse de M. Guy Pelletier. Parents et amis(e)s sont priés d'y assister sans autre invitation.

70620

760 FAVEURS OBTENUES

PROMESSE faite par N.S. Jésus-Christ. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements, et qu'il se rendra leur asile assuré à cette dernière heure. Pour faveur obtenue avec promesse de publier.

84797

REMERCIEMENTS à St-Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. L.B.

70624

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste

1008 avenue Cartier, 529-4738.

70180

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS

710, 1ère Avenue, Québec, 524-1581.

70625

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

647-3311

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

Québécois accusé de rapt aux Etats-Unis

SAUGERTIES, N. Y. (AP) — Un Québécois a été arrêté mardi dans un relais en bordure d'une autoroute, dans le comté de Ulster, Etat de New York, et il a été accusé d'avoir enlevé une femme du New Jersey.

Selon la police d'Etat, le prévenu, Claude Marchand, âgé de 28 ans, de Huntington, a été appréhendé après que sa présumée victime eut appelé la police pour lui signaler qu'elle était parvenue à se libérer après avoir été enlevée par le dénommé Marchand.

Ce dernier a d'ailleurs reconnu sa culpabilité lors de sa comparution en Cour municipale, mardi, à deux chefs d'accusation, soit de détention illégale et de possession de médicaments contrôlés, plus précisément d'amphétamines.

Le prévenu est présentement détenu à la prison du comté d'Ulster en attendant le prononcé de la sentence. Il pourra toutefois recouvrer sa liberté moyennant un cautionnement de \$5,000 qu'il lui reste à trouver.

Enlèvement: une seconde arrestation

MERCED, Californie (d'après AFP) — Un deuxième homme vient d'être arrêté en rapport avec l'enlèvement du jeune Steven Stayner, qui a été retrouvé dimanche dernier à la suite d'une disparition à sa durée sept ans.

Cet homme, Edward Murphy, 38 ans, a été arrêté à la suite de déclarations faites par le jeune Stayner. Murphy, a indiqué la police, a reconnu avoir travaillé avec Kenneth Parnell, déjà sous arrêt pour cet enlèvement, comme garde dans le parc national de Yosemite. Aucune inculpation n'a encore été portée contre Murphy.

Entre-temps, le jeune Stayner, 14 ans, est en passe de devenir une vedette aux Etats-Unis. Depuis son retour dans sa famille, à Merced, en Californie, le jeune garçon est assailli par les journaux et les producteurs de cinéma qui veulent obtenir le récit exclusif des sept années qu'il a passées avec son ravisseur.

Le mari de Christina Onassis, agent du KGB ?

LONDRES (AFP) — Sergei Kaulov, le mari soviétique de Christina Onassis, est un agent du KGB, croit savoir le "Daily Express", à Londres.

Le quotidien conservateur citant les services de renseignements occidentaux et un homme d'affaires américain, qu'il ne nomme pas, mais, dit-il, "dont les rapports avec le Kremlin sont étroits", a indiqué que le troisième époux de l'héritière de l'empire Onassis avait pour mission de fournir à Moscou

le monde en bref

Journaliste assassiné

BEYROUTH (AP) — Le gouvernement et les journalistes libanais ne cachaient pas leur indignation, hier, après la découverte du cadavre mutilé de M. Salim Lawzi, directeur et rédacteur en chef de la revue "Al-Hawadess". Le journaliste avait été enlevé par des hommes armés le 24 février, alors qu'il s'apprêtait à prendre un avion pour Londres. L'autopsie montre qu'il a été tué de deux coups de pistolet dans la tête. "Ce crime horrible a ébranlé la conscience humaine", a dit le premier ministre, M. Salim El-Hoss. Les tueurs de M. Lawzi n'ont pas été identifiés.

Turquie: 6 morts violentes

STANBUL (Reuter) — La violence politique a ensanglanté la journée d'hier en Turquie, où au moins six personnes ont été tuées. Une fusillade, qui a éclaté au cours d'une manifestation dans la ville anatolienne de Zile, a fait un mort et 92 blessés, dont douze grièvement atteints, ont déclaré les autorités municipales. Un couvre-feu y est désormais en vigueur. On a refusé de dire qui a ouvert le feu au cours de la manifestation, organisée pour protester contre un attentat contre un avocat sympathisant de la gauche, qui a été blessé. A Istanbul, un commando armé a tué deux soldats pendant une attaque de banque et s'est enfui avec un butin d'environ \$1.700.

Poulets revenus du froid

NEW YORK (AFP) — L'intervention soviétique en Afghanistan a fait profiter la ville de New York d'une aubaine inespérée: seize tonnes gratuites de poulets congelés. A la suite de l'embargo de produits alimentaires à destination de l'Union soviétique décrété par le président Jimmy Carter, les poulets, d'une valeur de \$19.000, destinés à l'URSS, étaient restés en souffrance à New York. La ville de New York en a hérité et les poulets seront servis dans les hôpitaux municipaux et les prisons de l'Etat.

Séisme à Philadelphie

PHILADELPHIE (AFP) — Une secousse sismique de faible importance s'est produite hier, vers la mi-journée à Philadelphie (Pennsylvanie), a annoncé l'Institut américain d'études géologiques (US Geological Survey). Le tremblement de terre, qui n'a pratiquement pas été ressenti, avait une magnitude d'à peine trois degrés Richter et n'a fait aucun dégât. Son épilogue, précise l'Institut américain, était situé à environ 35 kilomètres au nord de Philadelphie.

Les chats ont soif

CARNEY'S POINT, New Jersey (AP) — Deux cadavres décomposés et à moitié mangés par des chats ont été découverts mardi dans une ferme isolée. Lorsque les policiers sont entrés dans l'habitation, ils y ont trouvé une centaine de chats, dont certains s'étaient également dévorés entre eux. Une cinquantaine de cages se trouvaient dans la maison, et les policiers pensent que les victimes élevaient ces animaux. Une couche de plus de 50 cm de détritus encombrait le sol. La maison était louée, et le propriétaire n'y était pas entré depuis cinq ans au moins. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de la mort des deux personnes, qui n'ont pu être identifiées.

Le mari de Christina Onassis, agent du KGB ?

LONDRES (AFP) — Sergei Kaulov, le mari soviétique de Christina Onassis, est un agent du KGB, croit savoir le "Daily Express", à Londres.

Le quotidien conservateur citant les services de renseignements occidentaux et un homme d'affaires américain, qu'il ne nomme pas, mais, dit-il, "dont les rapports avec le Kremlin sont étroits", a indiqué que le troisième époux de l'héritière de l'empire Onassis avait pour mission de fournir à Moscou

Ténébreuse aventure pour l'épouse d'un transfuge

WASHINGTON (AFP) — L'épouse d'un diplomate roumain, qui a fait défection le 24 février dernier, se trouve depuis lundi dans un hôpital de Washington après s'être évanouie à l'aéroport de la capitale alors qu'elle tentait d'appareiller pour regagner la Roumanie, a-t-on appris hier au département d

jeudi

Gain raté de justesse par les Nordiques

page C-1

Phoques: les contestataires sont absents

page A-3

Nationaliser la Bell Asbestos

Telle est la demande que les Métallurgistes unis d'Amérique feront au gouvernement du Québec, estime Pierre Vallée, vice-président du syndicat des travailleurs de la Bell Asbestos.

page A-5

Afghanistan

Le Pakistan a officiellement rejeté hier, l'offre des \$400 millions d'aide militaire américaine, alors que plusieurs milliers d'Afghans, fuyant l'offensive soviétique, commencent à franchir ses frontières.

page D-1

Kino-Québec deux ans après

page C-3

Un budget à la Crosbie

Selon l'Institut de recherche C.D. Howe, le nouveau gouvernement libéral sera placé dans l'obligation de déposer un budget virtuellement identique à celui qui a valu la défaite aux conservateurs en décembre.

page B-1

En éditorial

Le gouvernement du Québec doit venir en aide aux cégépiens menacés de perdre leur emploi d'été, par suite de leur session d'étude perturbée par la grève de cinq semaines des employés généraux de cégéps, écrit Jacques Dumais.

page A-6

Des soldats bien culottés

OTTAWA — Le bureau du candidat libéral dans Frontenac et député de cette circonscription, M. Léopold Corrieau a annoncé, hier, que le ministère de la Défense nationale vient d'accorder des contrats à deux entreprises de Frontenac concernant la confection de 47,004 paires de pantalons destinés aux Forces armées canadiennes. Fédéral Pants Inc de Saint-Méthode en confectionnera 29,576 paires pour \$198,833, et Frontenac Overall Inc de la Gueloupe, 17,428 paires pour une valeur de \$120,455. Le nom du nouveau ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne de Québec, n'est pas mentionné sur le communiqué étant donné que ces contrats ont été accordés par l'ancien gouvernement conservateur.

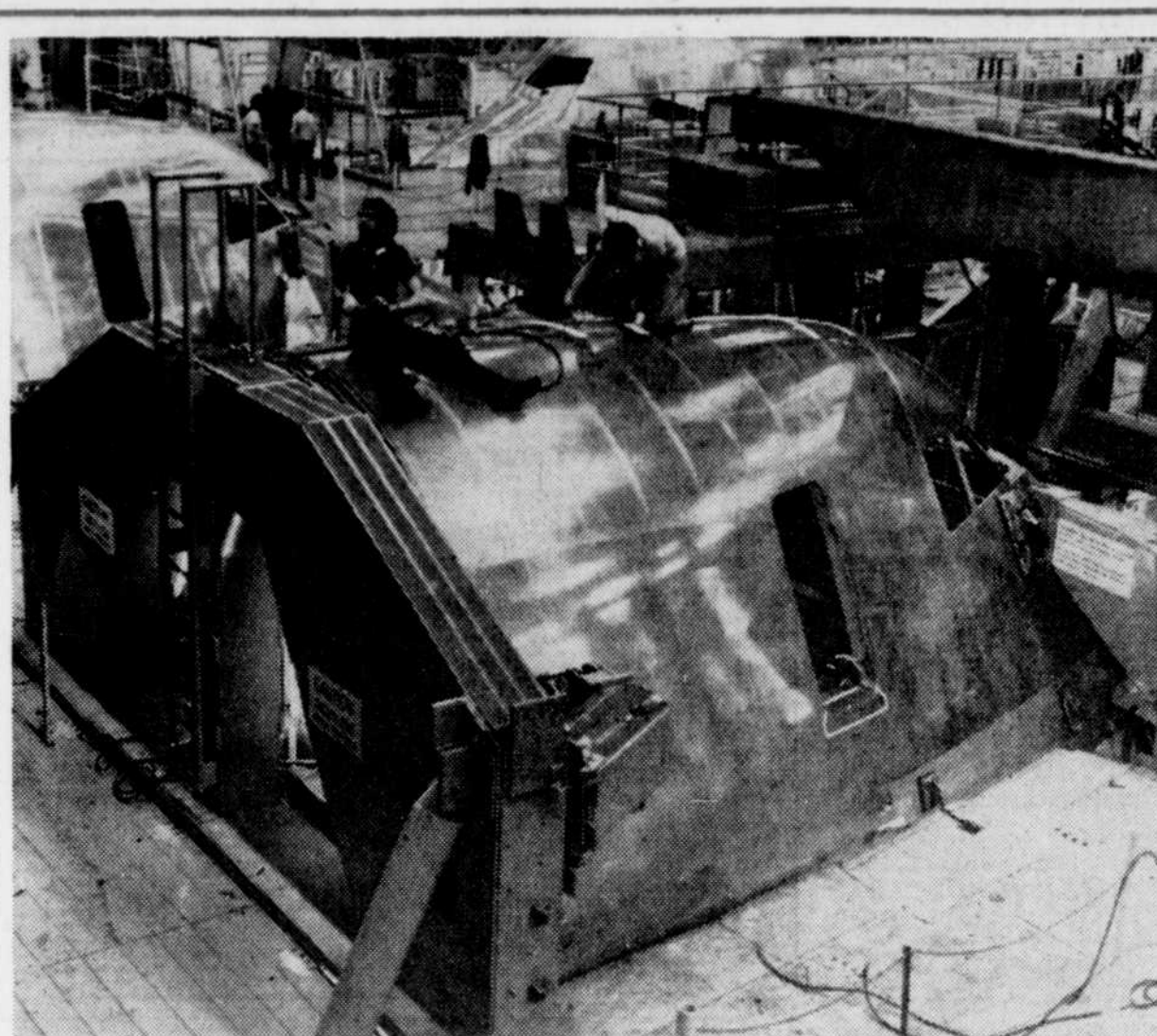
sommaire

Annonces classées	D-6 à D-18
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-16
Carrières et professions	A-13
Consommation	A-15
Décès	D-19
Economie-finance	B-3 à B-7
Feuilleton	D-16
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-7 et C-8, D-1 à D-19
Mot mystère	D-6
Mots croisés	D-15
Où aller à Québec	D-2
Page documentaire	A-7
Patron	D-17
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-19 et D-4

météo

Dégagement en matinée, ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré par la suite. Max. moins 10. Demain, ensoleillé avec passages nuageux.

détails en page D-6



Des ouvriers de Boeing, à Seattle, posent des rivets sur la partie avant du fuselage.

Au cours des années 80 3,000 nouveaux avions au coût de \$80 milliards

par Claude TESSIER

Chez les avionneurs, quelle couvée!

Trois mille nouveaux avions sont en préparation et ils prendront leur envol au cours de la décennie 1980 pour répondre aux besoins de l'aviation civile du monde occidental.

Ce qui veut dire que les transporteurs aériens investissent \$80 milliards — cinq fois la valeur du projet de la baie James — pour rajouter, en 80 modèles différents, la flotte de leurs avions commerciaux.

Ce qui veut dire également que les avionneurs américains et européens devront construire en moyenne 25 avions par mois pour répondre à la demande.

Il s'agit ici surtout de courts et moyens courriers comme les B.737, les B.727, les A310, les DC-10, les B.747, capables de franchir jusqu'à 4400 km. Il y a aussi les longs courriers comme les B.747 SP, et les L-1011-500 qui sont sur les lignes de montage. Plusieurs d'entre eux se sont capables de faire Los Angeles-Paris sans escale en 11 heures. Cette flotte mondiale rajunie comprendra aussi des avions-cargos et des avions mixtes.

Avant d'aller voir quelles allures auront ces avions dans lesquels nous voyagerons bientôt (certains sont déjà en service) et voir comment sont faites les versions améliorées, il faut se demander pourquoi un tel boom marque les activités de l'industrie aéronautique.

Le langage des chiffres

Les ornithologues de l'avion ont

fait le compte: 5,715 avions civils sont présentement en service dans le monde (l'URSS en moins). Ils ont même un chiffre sur l'âge moyen de la flotte mondiale des appareils de transport: 9,5 années. C'est déjà vieux en terme d'aviation. Plus de 1,500 approchent les 20 ans. Ils sont mûrs pour la retraite. Ils le sont d'autant plus que certains appareils

sont devenus très onéreux à exploiter à cause de la hausse du coût des carburants. En tenant compte des remplacements et de nouveaux avions pour répondre au marché en expansion, on arrivera, en 1995, à une flotte de 6,300 courriers.

Car il semble que l'on voyage (Suite à la page A2, 1re col.)



Au pays des géants de l'air (1)

Un groupe de journalistes québécois, dont Claude Tessier du SOLEIL, se sont rendus sur la Côte du Pacifique, la semaine dernière, invités par Air Canada. Ils y ont visité les usines des compagnies Boeing et Lockheed afin de faire le point sur les géants de l'avenir dans le domaine de l'aviation civile. Aujourd'hui, Claude Tessier nous décrit l'aspect économique de l'aviation civile des années 80. Demain, il nous parlera du tout nouvel Airbus (le Boeing 767) qui entrera en fonction en 1982. Samedi, ce sera un regard sur le futur en plus d'un tour d'horizon de l'aspect technologique des derniers-nés de l'aviation.

Le PQ aborde le côté économique de la souveraineté-association

par J.-Jacques SAMSON

La souveraineté-association est nécessaire pour permettre au Québec de réaliser son potentiel économique, ont tenté de démontrer hier une batterie de ministres à vocation économique du gouvernement du Parti québécois, secondés de quelques députés représentant surtout l'Est du Québec.

Le plan de débat sur la question référendaire suivi par le Parti québécois prévoit que la présente semaine est consacrée à la discussion du volet économique de l'entente proposée par le premier ministre, M. René Lévesque, basée sur la souveraineté-association. Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, a fourni le squelette de l'argumentation en matinée et les divisionnaires, M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Guy Joron, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières et Mme

Denise Leblanc, chargée du dossier des Pêcheries, ont ajouté des éléments spécifiques à chacun des secteurs.

En après-midi, le ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, était responsable de fournir le plat de résistance.

Le Parti libéral n'a pas cherché à donner la réplique d'une façon systématique aux interventions du parti ministériel et les députés de l'Opposition officielle n'ont à peu près pas relevé les arguments de la thèse péquiste qui était présentée, dans le but de faire contrepoids.

Un seul député de l'Union nationale, M. Bertrand Goulet, a utilisé son droit de parole et il a réclamar le gouvernement une question référendaire moins ambiguë sur l'objectif de la souveraineté ou de l'indépendance poursuivi par le Parti québécois.

Les services de recherche du parti

ministériel ont été mis à contribution pour truffer les interventions des membres du gouvernement d'une abondante documentation. Chacun livre un texte soigneusement préparé de longue main, sur lequel un comité de coordination du débat a donné son "imprimatur". Le leader du gouvernement, M. Claude Charbon, agit comme chef d'orchestre devant les banquettes du parti ministériel: il pointe celui qu'il désire voir intervenir, fait le compte à rebours des minutes restantes à chacun avant de clore son discours, s'assure avec le whip, M. Guy Chevrette, du bon ordre face aux caméras de la télévision et que les sièges entourant le prochain orateur seront garnis.

Le Parti québécois mène ce débat avec un constant souci de l'image qu'il projetera: tous les ministres, par exemple, se sont fait un devoir hier d'être présents à l'Assemblée nationale pour les interventions des députés

Les femmes dans la fonction publique

Lise Payette lance un ultimatum

par Paul BENNETT

La ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Lise Payette, a prévenu solennellement, hier, les "seigneurs de la fonction publique" que s'ils n'appliquaient pas rapidement la nouvelle politique d'égalité des chances pour les femmes, ils auraient affaire à elle!

"Le compte à rebours est commencé", de souligner Mme Payette, venue cautionner la première phase de la politique d'égalité des chances pour les femmes dans l'administration publique, dévouée hier par son collègue de la fonction publique, M. François Gendron.

"Si les mesures incitatives mises de l'avant par mon collègue de la fonction publique ne portent pas fruit à court terme, de lancer Mme Payette sur un ton agressif, je n'hésiterai pas à recommander au gouvernement d'entreprendre un programme d'actions coercitives comme l'action positive."

Par "action positive", la ministre d'Etat entend une série de mesures visant à remplacer le régime actuel de "non-discrimination" dans l'embauche et la promotion dans la fonction publique par un régime de "discrimination positive" en faveur des femmes.

Il s'agirait en fait d'obliger les autorités responsables de l'application de la loi de la fonction publique à mettre en place des mécanismes favorisant nettement les femmes dans le recrutement et la promotion, afin de réduire l'écart entre les femmes et les hommes dans les postes où les femmes sont sous-représentées.

On sait que les femmes représentent plus de 30 pour 100 de la main-d'œuvre de la fonction publique et qu'environ 88 pour 100 d'entre elles se retrouvent au niveau cléricale (réceptionnistes, secrétaires, sténos, agents de bureau, etc.). Seulement 2,6 pour 100 d'entre elles occupent des emplois supérieurs.

Charte

Mme Payette a renchéri en avertissant les hauts fonctionnaires que si aucun changement substantiel ne survenait au cours des trois prochaines années, elle était même prête, "en dernier recours", à recommander un amendement à la charte québécoise des droits de la personne pour permettre la "discrimination positive" à l'égard des femmes.

L'article 16 de la charte interdit actuellement toute discrimination basée sur le sexe ou d'autres motifs en matière d'embauche, de promotion, de renvoi ou d'établissement de catégories ou de classifications d'emploi.

Il s'agirait donc de modifier la charte en vue de permettre une telle

(Suite à la page A2, 3e col.)

☐ autre texte en page B-1

Rien ne serait retenu contre Hambleton

par Guy DUBE

Même si le dossier est toujours à l'étude au ministère fédéral de la Justice, il est fort probable qu'aucune accusation ne soit portée contre le professeur Hugh George Hambleton de l'université Laval, décrit par le FBI américain comme étant un espion soviétique.

Diverses informations émanant de la GRC laissent en effet entendre au SOLEIL, hier, que le professeur Hambleton "n'a pas fait grand-chose contre le Canada", mais plutôt contre des pays tiers. Vu qu'il n'existerait aucune entente formelle en vertu de la loi sur les secrets officiels entre le Canada et ces autres pays, ces mêmes informations laissent croire que, de fait, il pourrait bien ne pas y avoir de poursuites d'intentées contre M. Hambleton.

L'enquête policière sur l'affaire Hambleton est terminée et il appartient maintenant au ministère de la Justice d'étudier le dossier et de porter des accusations, s'il y a lieu.

Deux ou trois semaines

Joint par téléphone à son bureau d'Ottawa, le nouveau ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a déclaré au SOLEIL qu'il n'est pas assez au courant du dossier pour apporter quelque commentaire que ce soit sur cette histoire d'espionnage mais qu'il "attend un coup de téléphone" à ce sujet incessamment.

"Les officiers du ministère étu-

(Suite à la page A2, 1re col.)

RÉFÉRENDUM

- la chronique de Gilles Lesage page A-7
- la chronique de Yves Bernier page D-4

- autres nouvelles en pages A-5 et B-2
- principaux extraits des discours page A-7

3,000 nouveaux... (Suite de la première page)

comme jamais en avion. Il suffit de faire une réservation pour voir que les choix dans les vols sont limités ou encore de fréquenter les aéroports pour en voir leur encombrement. Il faut plus d'avions!

Nous sommes à l'ère des Airbus, du transport de masse à coup de 200, 300 et 400 personnes. Une version modifiée du B 747 permet même à 530 personnes de voyager à bord du même appareil.

En 1978, on a enregistré 789,3 milliards de passagers-kilomètres-payants, l'unité de mesure la plus significative employée par les sociétés aériennes pour mesurer le flot des voyageurs. Il s'agit de plus de 730 millions de personnes. Les

prévisions mondiales parlent de 1,477 milliards de passagers-kilomètres-payants pour 1978.

Les derniers voyages avant la crise de l'énergie?

La "déréglementation" des tarifs aux États-Unis et dans certains pays a contribué à l'accélération du mouvement des voyageurs en particulier en Amérique du Nord. Dans beaucoup de cas, les prix ont changé vers le bas. On voyage plus. Les recettes font des bonds. Paradoxalement, ce sont les petites et les moyennes sociétés aériennes qui font le plus de profits. Les grosses sociétés aériennes, plus lentes à réagir, éprouvent des difficultés. L'inflation rogne rapidement les hausses de tarifs (plus 30 pour 100

en un an) mais qui ne se produisent qu'aux six mois.

On voyage beaucoup! Mais la situation est mouvante. C'est pourquoi, malgré un optimisme débordant, les aviateurs gardent les doigts sur les consoles des ordinateurs pour suivre la situation. Inflation et récession ne sont pas faciles à suivre ainsi que leurs effets.

Néanmoins, la construction va bien présentement chez les grands de l'aéronautique, notamment chez Boeing, de Seattle, dans l'État de Washington, le plus grand constructeur d'avions civils du monde occidental et chez un autre que j'ai aussi visité, Lockheed Corporation de Burbank, une des villes de la mégapole de Los Angeles.

Des aéronefs pour le Canada

Les ventes dépassaient déjà \$5 milliards chez Boeing en 1978 où 55,000 hommes et femmes travaillent à la construction d'avions civils. Chez Lockheed, les ventes ont atteint l'an dernier les \$6 milliards. Il s'agit ici d'une immense entreprise du milieu militaro-industriel des États-Unis. Lockheed fabrique le moyen et le long courrier L-1011 en service sur plusieurs lignes aériennes. On y trouve aussi une foule de produits militaires (fusées, missiles, bombardiers, sous-marins, etc) et une puissante banque d'information sur ordinateur connue sous le nom de "Dialog" et qui donne accès à 20 millions de références.

Les quatre cinquièmes de la flotte d'avions d'Air Canada sont formés d'avions de Boeing. Le geste le plus important qu'elle vient de poser est l'achat de douze B.767 et une option sur 18 autres. Il s'agit d'un avion tout nouveau qui sera sur les chaînes de montage dans quelques semaines. Les premières livraisons sont prévues pour octobre 1982. CP Air, qui est engagée dans un programme de un milliard de dollars en achats d'avions et rénovation de sa flotte, a également choisi quatre B.767. Cet avion s'apparente à l'Airbus 300, un biréacteur fabriqué par la Société nationale industrielle Aérospatiale de France. De plus, Air Canada a acheté de Lockheed six avions L

Québec, Le Soleil, jeudi 6 mars 1980

1011-500, un long courrier comportant des nouveautés techniques et fabriqué à Palmdale, non loin de Los Angeles.

Ces avions vont graduellement remplacer les DC-8, les DC-9, les B.707 qui ont pris de l'âge. Les aviateurs qui ont la charge de les assembler vantent les performances énergétiques des nouveaux appareils ou des versions améliorées et font état de l'installation à bord des dernières découvertes technologiques pour améliorer le rendement, le pilotage et le confort des passagers.

(Demain: le B.767 et les autres)

Le PQ aborde... (Suite de la première page)

nances, M. Jacques Parizeau, devait reprendre les explications sur l'union monétaire proposée dans le livre blanc sur la souveraineté-association, a-t-on appris hier.

Un potentiel économique remarquable

Le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, a soutenu que le Québec pouvait d'abord compter sur des ressources humaines de grande qualité: plusieurs grandes entreprises multinationales réalisent dans leurs usines du Québec leurs meilleurs niveaux de productivité. Il a cité les exemples de General Motors, à Sainte-Thérèse, et IBM, à Bromont.

Le Québec offre aussi, selon M. Landry, un tableau exceptionnel de ressources naturelles: le patrimoine minier est riche et diversifié et au chapitre des ressources épuisables, le Québec apparaît mieux doté que la plupart des grands pays occidentaux. Il dispose par ailleurs de vastes superficies agricoles, de forêts inexploitées et d'un bon niveau d'autonomie énergétique. "Le Québec ne dispose peut-être pas de toutes les ressources qu'on peut retrouver à l'échelle mondiale, a concédé M. Landry. Aucun pays au monde ne peut d'ailleurs prétendre posséder l'arsenal complet."

Le ministre d'État au développement économique s'est appuyé sur un amoncellement de statistiques pour démontrer que le régime fédéral empêche le Québec de réaliser son potentiel économique. Par contre, l'association économique Québec-Canada proposée par le livre blanc s'insérerait carrément dans le sens de la continuité économique du Québec qui possède une des économies les plus ouvertes au monde: environ 40 pour 100 de l'ensemble des biens et services produits sont exportés. Selon M. Landry, il s'agit d'assumer le contrôle de leviers essentiels de cette économie.

Le Québec a appauvri le Canada
L'ex-ministre des Affaires sociales,

M. Claude Forget, a qualifié les arguments de M. Landry de risibles.

"Nos adversaires ont fort à faire pour injecter un peu de sérieux dans le débat et dans leur prétention de démontrer que le Canada a appauvri le Québec; c'est tout le contraire qui est vrai", a même soutenu M. Forget, dans une des rares répliques aux exposés des thèses péquistes.

Selon M. Forget, le Parti québécois n'a aucune crédibilité parmi la population lorsqu'il veut faire croire que le développement économique du Québec a été retardé par son appartenance au Canada.

L'ex-ministre libéral trouve que des arguments comme le pourcentage du nombre de milles de chemin de fer au Québec par rapport au Canada entier manquent de sérieux: les réseaux de communications sont fonction de la géographie et on oublie que le Québec est traversé par le fleuve Saint-Laurent, une importante voie navigable.

M. Forget a enchaîné en estimant

Encore des pannes

La région de Québec a connu plusieurs brèves interruptions de courant, hier soir, la plupart ne durant qu'une fraction de seconde.

Comme cela s'était produit il y a deux semaines environ, la température trop clémente semble à l'origine des ennuis du réseau d'Hydro-Québec. Un temps doux et humide s'est allié à la pollution atmosphérique pour neutraliser les isolateurs.

La plus importante panne semble avoir privé plusieurs milliers d'habitants pendant quelques minutes, vers 1h, ce matin. Les foyers du centre-ville de Québec, de la Côte-de-Beaupré, de Beauport, de Giffard et de Montmorency auraient alors perdu le courant.

Rien ne serait... (Suite de la première page)

dient le dossier à ce moment-ci et, s'il y a lieu, ils prendront des poursuites", a précisé le ministre Chrétien.

Un procureur de la Couronne fédérale, Me Roger Leclerc, a pour sa part déclaré qu'une décision

sera prise d'ici "deux ou trois semaines" tout au plus. "On procède de façon sérieuse", a-t-il commenté.

Rappelons que le professeur Hambleton, âgé de 57 ans, qui enseigne l'économie politique à l'université Laval, à Sainte-Foy, se défend bien d'être un espion dans le vrai sens du terme, même si un "ami" à lui, Rudolf Herrmann, un ancien espion russe qui vient de passer au service de renseignements américain, l'a désigné comme un espion "sûr et expérimenté" à la solde des Russes, au cours d'une conférence de presse qu'il tenait, lundi, à Washington, en compagnie d'agents du FBI américain.

Hambleton a cependant avoué au SOLEIL qu'il avait effectivement entretenu certains liens avec Herrmann (un ancien agent du KGB), à Québec même, où ils se sont rencontrés à une dizaine de reprises. Hambleton affirme n'avoir jamais transmis de documents secrets aux Russes, puisqu'il n'y a même pas accès.

le mot du jour

Dans l'intimité

Il y a belle lurette que le terme "secret" ne s'applique plus aux personnes. Les gens "secrets" ont cédé la place aux gens discrets, peu communicatifs, renfermés, dissimulés, réservés, selon le cas.

Pierre BELLEAU

Notre tâche est de faciliter la vôtre.

Efficacité et ponctualité. Voilà les deux mots-clés pour décrire le genre de service que nous accordons aux réunions.

Et cela est tout à fait normal. Ne sommes-nous pas le premier nom à l'échelle mondiale dans le domaine de l'hôtellerie? Oui, vous pouvez compter sur la vaste expérience que possède Hilton pour assurer la bonne marche de votre réunion.

Le choix d'un hôtel est une décision importante. Pour votre prochaine réunion, rendez-vous la tâche facile et n'hésitez pas à nous contacter en composant le numéro suivant: (514) 631-2411.

Montréal Aéroport
Hilton International
(Dorval)



le sous-bras aux couleurs éclatantes

sous-bras ou en bandoulière, dans un choix varié de couleurs, rouge, vert, jaune... bande métallique or au rabat. \$15.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

LE TOUT ALLER



rétrospective 1950

la veste de flanelle

la veste tailleur, sur robes, jupes ou pantalons... bien structurée, col montant, épaules soulignées, double boutonnage, poches coutures. blanc, rouge, marine 6 à 12 \$270.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

AVIS DE DÉCÈS

BESHRO (Edouard Bashir)



A Québec, le 3 mars 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé subitement M. Edouard Bashir Beshro, fils de feu M. J.F. Beshro et de feu dame Effa Sarraf. Il demeurait au 925 av. Myrand. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee
975 Marguerite-Bourgeois
à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil Mariette Boissenaud; son fils Stéphane; sa belle-mère: Mme Marie Beshro; sa sœur: Juliette et ses enfants: Gary, Johanne, Andrews, Ness; ses tantes et son oncle: Mme Alexandrine Jarjour et Mme Marguerite Badhio, Mme Rose Ajmo, M. Karine Beshro, Mme William Beshro, Mme John Beshro, ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux amis. Pour renseignements: 529-3371.

BOLDUC (Alexandre) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 3 mars 1980, à l'âge de 87 ans est décédé M. Alexandre Bolduc, ex-voyageur Canada Packers, époux de feu dame Juliette Croteau, demeurant au 165 Crémazie ouest. Un service sera chanté, samedi, le 8 mars à 10 heures, en l'église Notre-Dame du Chemin, en l'absence du corps. Il laisse dans le deuil son fils: Jean Bolduc (Jeanette), ses filles: Mme Laurent Landry (Jeanne Bolduc) et Mme Louise Alexandrine Bolduc (Louis), M. Marcel Ouellet, ses petits-enfants, neveux et nièces.

BOUCHARD (Cécile Gagnon) — A St-Émile de Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 62 ans et 2 mois, est décédée dame Cécile Gagnon épouse de J. Edouard Bouchard de Sept-Îles. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 mars à 15h, en l'église de St-Félicité, Cte. Matane. Elle laisse dans le deuil outre son époux bien-aimé, ses enfants, Thérèse (Gaston Parent) de Québec, André (Jeanne-D'Arc) Foucher de Québec, Monique (Rosaire Lavoie), de Matane, Lisette (Charles Hammond) de Hauterive, Jacques (Marcel Leblanc) de Matane, Marcel (Jacqueline Lévesque) de Sept-Îles, Denise (Armand Paulin) de Sept-Îles, Odette (Jean-Luc Thibault) de St-Adèle, Cte. Matane, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Direction des funérailles: Lucien Rouleau & Fils Inc., 205 rue Thibault, Matane.

BOUTET (Robert) — A Lachine le 5 mars 1980, à l'âge de 49 ans est décédé M. Robert Boutet. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants Lina (Mme Germain Roussel), Doris, Pierre (époux de Lina Dufresne), Alain, Sylvie et Jacques, il laisse également son frère Richard, ses sœurs Rita (Mme Yvon Pelletier), Irène (Mme Jacques Gravel), Liliane (Mme Réjean Couette), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs et ses petits-enfants. Maxime et Valérie. Les funérailles auront lieu samedi le 8, des Salons

Urgel Bourgie Inc
1750 rue Notre-Dame
angle 18ème avenue
Lachine
pour se rendre à l'église St-François Romaine, où le service sera célébré à 10h30, et de là au crématorium des Jardins commémoratifs Rideau.

CARON (Michel)



A Québec, le 4 mars 1980, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Michel Caron, employé des Postes, fils de M. Rosaire Caron et de dame Jacqueline Robitaille. Il demeurait au 2835 de la Concorde. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars, à 10h. Départ du funérarium de l'Anse

280 8ème Rue
à 9h45 pour l'église St-Odile et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère et sa sœur, Alain et Sylvie Caron, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

CARON (Mlle Gertrude)

A Québec le 4 mars 1980, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Gertrude Caron, fille de feu Maxime Caron et de feu Céline Gagnon, elle demeurait à Tourville. Les funérailles auront lieu samedi le 8 mars à 15h, en

l'église de Tourville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Maxime Aubert (Agnès Cloutier), Marc (Cécile Gagnon), Marius (Aline Pelletier), Soeur Carmelle m.c., Laurent (Monique Fournier), Louis-Georges (Colette Pelletier), Soeur Claire m.c., Rodrigue (Julie Fortin), Louise (Philippe Caron), Odile (Laurent Cloutier), Hilaire (Mireille Pellerin), Lucie (Jacques Fournier), Hélène (Valérie Pelletier). Selon ses dernières volontés la dépouille ne sera pas exposée. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église une demi-heure avant l'heure du service pour transmettre leurs condoléances à la famille. La direction des funérailles a été confiée à la

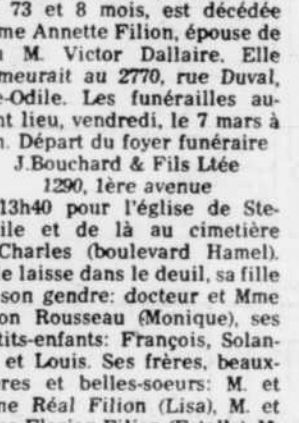
Coop. Funéraire du Plateau
260 des Franciscains

706132

COULOMBE (Samuel) — A Montréal, le 2 mars 1980, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Samuel Coulombe, fils de M. et Mme Gaspard Coulombe, de St-Isidore de Dorchester. Il demeurait 1385 Ste-Catherine, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi, 7 mars, à 10h. Départ des salons funéraires

Gonzague Valois et Fils Enr.
166, rue Ste-Genève
à 9h45 pour l'église St-Isidore et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Charles, Emilienne (Damas Labonté), Colette (Fernand Talbot), Jeannette, Adrienne (Eugène Labonté), Roger (Fernand Larochelle), Yvette (Réal Bilodeau), Réginald (Jacqueline Nadeau), Suzanne, Réjean (Chantal Desponts), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

DALLAIRE (Annette Filion)



A Québec, le 5 mars 1980, à l'âge de 73 et 8 mois, est décédée dame Annette Filion, épouse de feu M. Victor Dallaire. Elle demeurait au 2770, rue Duval, Ste-Odile. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 7 mars à 14h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltee

1290, 1ère avenue
à 13h40 pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles (boulevard Hamel). Elle laisse dans le deuil, sa fille et son gendre: docteur et Mme Léon Rousseau (Monique), ses petits-enfants: François, Solange et Louis. Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Réal Filion (Lisa), M. et Mme Florian Filion (Estelle), M. Lucien Filion, Mme Yvonne Filion, Mme Léda Vézina, M. et Mme Oscar Pelletier (Anne-Marie), M. et Mme Roméo Guilhot (Gertrude), M. et Mme Alphonse Blanchette. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi à 14h. Le foyer est ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22 heures. Vendredi, ouverture midi. Pour renseignements: 529-9221.

DELISLE (Jean) — A Québec, le 5 mars 1980, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Jean Delisle, époux de dame Josette Rivard. Il demeurait au 2058 Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 mars, à 9h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltee
6450 boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg
à 9h30 pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses parents: Jeanne et Jean-Paul Delisle, ses beaux-parents, M. et Mme Eddy Rivard, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Marc Delisle (Francine), M. et Mme Roger Mendegris (Hélène), MM. André, Raymond et René Delisle, M. Lucie, Marie, et Anne Delisle, M. Paul Delisle, M. et Mme Yvan Rivard, M. et Mme André Rivard, ainsi que ses oncles et tantes. Pour renseignements: 529-3371.

DORION (Marie-Yvonne Clark)

A Québec, le 5 mars 1980, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Yvonne Clark, épouse de feu André Dorion. Elle demeurait au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille ouest. Elle sera exposée au Pavillon St-Dominique, où auront lieu les funérailles le samedi 8 mars 1980, à 9h30. Elle sera inhumée au cimetière St-Pierre aux Liens d'Orsainville. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Robert Gagnon (Andrée), M. et Mme Yvon Dorion (Claudette Drouin), M. et Mme Marc Dorion (Marguerite Marceau), ses petits-enfants, Michel et Isabelle Gagnon, Dominique, Julie, Anita et Nicole Dorion, sa sœur, son frère et ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Adrien Pouliot (Laure Clark), Révérend Père Dominique-Marie Clark (Rémi), Doc. et Mme Jules Dorion (Ernestine Richard), Doc. et Mme Elie Dorion (Marcelle Ruhlmann), Mme Marguerite Lachance (Marguerite Dorion), Mme Emilia Morin/Emilia Do-

ron), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoie de fleurs par un don: Fond de Recherche du Cancer, Hôtel Dieu de Québec. La direction a été confiée à la

Coop. funéraire du Plateau
260 des Franciscains

706131



DUCHARME (J.P. Léon)

A Charlesbourg, le 4 mars 1980, à l'âge de 85 ans, est décédé M. J.P. Léon Ducharme, époux de feu dame Armandine Coutu. Il demeurait au 336, 46e Rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 mars, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltee
6450 Henri-Bourassa

à 13h45 pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles, rue St-Vallier ouest. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Madeleine (Omer Tremblay), Jos. Roger, Annette (Albert Dion), Claire (Robert Barré), Edouard (Pierrette), Robert, Raymond (Gloria Steca), Elisabeth (Paul Boivin), Georges (Nicole Beaumont), Mme Gergette Ducharme, ses beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

706027

DUCLLOS (Léda) — Au Foyer St-Joseph de Lévis, à l'âge de 92 ans, est décédée Mlle Léda Ducllos, demeurant au Foyer St-Joseph et autrefois de Bienville. Elle ne sera pas exposée. Les parents et amis qui voudraient manifester les témoignages de sympathie, pourront rencontrer la famille à l'église de Bienville à compter de 9h30. Funérailles vendredi 10h, en l'église de Bienville et cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Mlle Judith Ducllos, Soeur Marcelle Ducllos, Soeur Yvette Charrier, M. Jean-Marie Ducllos, Dr Benoit Belzil, plusieurs cousins et cousines.

706043

FOURNIER (Lydia) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 5 mars 1980, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Lydia Fournier, fille de feu M. Adélaïde Fournier et de feu dame Céline Gaudreault. Elle demeurait au foyer de St-Pamphile. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 mars à 14h. Départ de la résidence funéraire

Claudius Lavoie
St-Famphile

à 13h50, pour l'église St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces.

706136

GAUVIN (Eugène) — A Québec, le 3 mars 1980, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Eugène Gauvin, ex-barbier de l'hôtel Victoria, époux de feu Marie-Anne Lachance. Il demeurait au 246 rue Plante. Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 mars, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltee
260 avenue Beaucage

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-Recouvrance et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Gilles Garneau (Nicole), Mme Marguerite Gauvin, M. et Mme André Gauvin-Godin (Lise), M. et Mme Armand Roux, M. et Mme Marcel Lessard; ses sœurs: Mme Henri Noël (Alicia Gauvin), Mme Emilie Robitaille (Anne-Marie Gauvin); beaux-frères et belles-sœurs: Mme Cécile Gauron, M. Paul-Henri Lachance, M. Paul-Emile Fortier, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

706009

GINGRAS (Hélène Boissoli) — Au Domaine du Souvenir, à Donnacona, le 4 mars 1980, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Hélène Boissoli, épouse de feu M. Ulric GINGRAS. Elle demeurait autrefois à Neuville. Les funérailles auront lieu vendredi, 7 mars, à 15h. Départ du funérarium

Roger Benoit et Fils Ltee
20 Père-Rhéaume

Neuville
à 14h45 pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Noël GINGRAS (Jeanine Doré), M. et Mme Pierre GINGRAS (Jeannine Pelletier), M. et Mme Adrien GINGRAS (Solange Morissette), M. et Mme Gilles GINGRAS (Denise Pleau), M. et Mme Jacques Rochette (Annette), Mme Lucien Raymond (Solange), Mme Clotilde Piau (Liliane), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Alexandre Boissoli, M. Roméo Boissoli, Mme Ernest Matte, Mme Charles Rochette, plusieurs cousins, cousines, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

706043

HAMEL (Paul-Henri) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 mars 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Paul-Henri Hamel, époux de feu Lucienne Hamel. Il demeurait au 41 St-Georges, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi le 8, à 10 heures. Départ de

Gilbert et Turgeon Ltee
58 av. Bégin

à 9h30 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Pierre (Lise Desgagné), André (Lise Bélair), Lym (Gaëtan Fon-

tain), Danielle et un petit-fils Olivier, sa sœur Mme Roméo Falardeau (Antoinette), oncle et tantes, neveu et nièce. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

701390

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
BELANGER (Mme Gérard) — Sensible aux nombreux témoignages de sympathie (messes, fleurs, prières, visites) exprimés lors du départ de Mme Gérard Belanger de Cap St-Ignace, sa famille s'unit pour remercier parents et amis et de plus pour leur dire comment il fut bon en cette occasion de se sentir proches pour mieux porter le message de "Joie et d'espérance" que maman nous laisse et dont elle jouit assurément.

706021

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
CANTIN (Napoleón) — Samedi, le 8 mars 1980, à 10h, en l'église Notre-Dame des Laurentides, sera chanté une messe anniversaire pour M. Napoleón Cantin, époux de dame Lucienne Desjardins. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

706445

DUFOUR (Ernest) — Samedi, le 8 mars 1980, à 19h en l'église de Boischat, une messe anniversaire sera chantée pour M. Ernest Dufour, époux de dame Gergette Vézina. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

847969

GENEST (Sarto) — Samedi le 8 mars 1980, à 11h30, en l'église Ste-Genève, sera chantée une messe anniversaire de M. Sarto Genest, époux de Laura Baron. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

706080

GINGRAS (Ferdinand) — Samedi, le 8 mars 1980, à 16h, en l'église Ste-Agnès de Donnacona, sera célébré le service anniversaire de M. Ferdinand GINGRAS, époux de dame Marie-Anne Lachance. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

706444

GUIMONT (Odilon) — Samedi, le 8 mars 1980, à 10h30, en l'église St-Fidèle, sera célébré un service anniversaire à la mémoire de M. Odilon Guimont, époux de dame Simone Lajeunesse. Parents et amis sont invités.

707722

LAPORTE (Aline)

Samedi le 8 mars 1980, à 16h30, en l'église de St-Jean, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de dame Aline Laporte. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

707722

MENARD (Adrien) — Le service anniversaire de M. Adrien Ménard, époux de dame Adrienne Dionne, aura lieu samedi le 8 mars à 16h, en l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, Ville Vanier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

707703

PELLETIER (Gabrielle) — Samedi, le 8 mars 1980, en l'église Notre-Dame du Chemin, à 11 heures, aura lieu le service anniversaire de dame Gabrielle Pelletier, épouse de M. Guy Pelletier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

706018

760 FAVEURS OBTENUES

PROMESSE faite par N.S. Jésus-Christ. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements, et qu'il se rendra leur asile assuré à cette dernière heure. Pour faveur obtenue avec promesse de publier.

847897

REMERCIEMENTS — St-Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. L.B.

706024

SERVICES SPECIAUX
Orchidée Fleuriste
1068 avenue Cartier, 529-0739

701190

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561.

704025

DECES ET AVIS DIVERS
647-3311

à 9h30 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Pierre (Lise Desgagné), André (Lise Bélair), Lym (Gaëtan Fon-

701390

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BELANGER (Mme Gérard) — Sensible aux nombreux témoignages de sympathie (messes, fleurs, prières, visites) exprimés lors du départ de Mme Gérard Belanger de Cap St-Ignace, sa famille s'unit pour remercier parents et amis et de plus pour leur dire comment il fut bon en cette occasion de se sentir proches pour mieux porter le message de "Joie et d'espérance" que maman nous laisse et dont elle jouit assurément.

706021

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
CANTIN (Napoleón) — Samedi, le 8 mars 1980, à 10h, en l'église Notre-Dame des Laurentides, sera chanté une messe anniversaire pour M. Napoleón Cantin, époux de dame Lucienne Desjardins. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

706445

DUFOUR (Ernest) — Samedi, le 8 mars 1980, à 19h en l'église de Boischat, une messe anniversaire sera chantée pour M. Ernest Dufour, époux de dame Gergette Vézina. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

847969

GENEST (Sarto) — Samedi le 8 mars 1980, à 11h30, en l'église Ste-Genève, sera chantée une messe anniversaire de M. Sarto Genest, époux de Laura Baron. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

706080

GINGRAS (Ferdinand) — Samedi, le 8 mars 1980, à 16h, en l'église Ste-Agnès de Donnacona, sera célébré le service anniversaire de M. Ferdinand GINGRAS, époux de dame Marie-Anne Lachance. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

706444

GUIMONT (Odilon) — Samedi, le 8 mars 1980, à 10h30, en l'église St-Fidèle, sera célébré un service anniversaire à la mémoire de M. Odilon Guimont, époux de dame Simone Lajeunesse. Parents et amis sont invités.

707722

LAPORTE (Aline)

Samedi le 8 mars 1980, à 16h30, en l'église de St-Jean, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de dame Aline Laporte. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

707722

MENARD (Adrien) — Le service anniversaire de M. Adrien Ménard, époux de dame Adrienne Dionne, aura lieu samedi le 8 mars à 16h, en l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, Ville Vanier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

707703

PELLETIER (Gabrielle) — Samedi, le 8 mars 1980, en l'église Notre-Dame du Chemin, à 11 heures, aura lieu le service anniversaire de dame Gabrielle Pelletier, épouse de M. Guy Pelletier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

706018

760 FAVEURS OBTENUES

PROMESSE faite par N.S. Jésus-Christ. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir leurs sacrements, et qu'il se rendra leur asile assuré à cette dernière heure. Pour faveur obtenue avec promesse de publier.

847897

REMERCIEMENTS — St-Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. L.B.

706024

SERVICES SPECIAUX
Orchidée Fleuriste
1068 avenue Cartier, 529-0739

701190

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561.

704025

DECES ET AVIS DIVERS
647-3311

à 9h30 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Pierre (Lise Desgagné), André (Lise Bélair), Lym (Gaëtan Fon-

Québécois accusé de rapt aux Etats-Unis

SAUGERTIES, N.Y. (AP) — Un Québécois a été arrêté mardi dans un relais en bordure d'une autoroute, dans le comté de Ulster, Etat de New York, et il a été accusé d'avoir enlevé une femme du New Jersey.

Selon la police d'Etat, le prévenu, Claude Marchand, âgé de 28 ans, de Huntington, a été appréhendé après que sa présumée victime eut appelé la police pour lui signaler qu'elle était parvenue à se libérer après avoir été enlevée par le dénommé Marchand.

Ce dernier a d'ailleurs reconnu sa culpabilité lors de sa comparution en Cour municipale, mardi, à deux chefs d'accusation, soit de détention illégale et de possession de médicaments contrôlés, plus précisément d'amphétamines.

Le prévenu est présentement détenu à la prison du comté d'Ulster en attendant le prononcé de la sentence. Il pourra toutefois recouvrer sa liberté moyennant un cautionnement de \$5,000 qu'il lui reste à trouver.

Enlèvement: une seconde arrestation

MERCED, Californie (d'après AFP) — Un deuxième homme vient d'être arrêté en rapport avec l'enlèvement du jeune Steven Stayner, qui a été retrouvé dimanche dernier à la suite d'une disparition qui a duré sept ans.

Cet homme, Edward Murphy, 38 ans, a été arrêté à la suite de déclarations faites par le jeune Stayner. Murphy, a indiqué la police, a reconnu avoir travaillé avec Kenneth Parnell, déjà sous arrêt pour cet enlèvement, comme garde dans le parc national de Yosemite. Aucune inculpation n'a encore été portée contre Murphy.

Entre-temps, le jeune Stayner, 14 ans, est en passe de devenir une vedette aux Etats-Unis.

Depuis son retour dans sa famille, à Merced, en Californie, le jeune garçon est assailli par les journaux et les producteurs de cinéma qui veulent obtenir le récit exclusif des sept années qu'il a passées avec son ravisseur.

le monde en bref

Journaliste assassiné

BEYROUTH (AP) — Le gouvernement et les journalistes libanais ne cachaient pas leur indignation, hier, après la découverte du cadavre mutilé de M. Salim Lawzi, directeur et rédacteur en chef de la revue "Al-Hawadess". Le journaliste avait été enlevé par des hommes armés le 24 février, alors qu'il s'appretait à prendre un avion pour Londres. L'autopsie montre qu'il a été tué de deux coups de pistolet dans la tête. "Ce crime horrible a ébranlé la conscience humaine", a dit le premier ministre, M. Salim El-Hoss. Les tueurs de M. Lawzi n'ont pas été identifiés.

Turquie: 6 morts violentes

STANBUL (Reuter) — La violence politique a ensanglanté la journée d'hier en Turquie, où au moins six